



MINISTÈRE DES FINANCES

**Comptes
publics
de l'ONTARIO**

2005-2006

**RAPPORT ANNUEL
ET ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS**

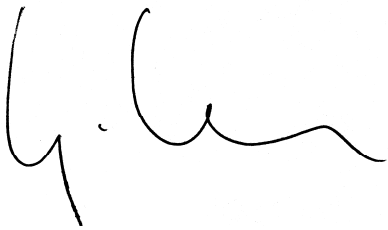
**À l'honorable
James K. Bartleman
Lieutenant-gouverneur de l'Ontario**

Votre Honneur,

Le soussigné a le plaisir de présenter à Votre Honneur les Comptes publics de la province de l'Ontario pour l'exercice clos le 31 mars 2006, conformément aux exigences de la *Loi sur le ministère du Trésor et de l'Économie*.

Soumis respectueusement,

Le ministre des Finances,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Sorbara', written in a cursive style.

L'honorable Greg Sorbara
Toronto, août 2006

INTRODUCTION

Les Comptes publics, qui comprennent le rapport annuel et les états financiers consolidés, présentent la situation financière de la province et ses résultats de fonctionnement au cours de l'exercice écoulé. Ils constituent un document important sur le plan de la reddition de comptes. La province continue d'améliorer la publication de l'information financière et la reddition de comptes, comme en témoigne le présent rapport annuel.

Comme cela a été annoncé précédemment, les états financiers consolidés de la province à compter de 2005-2006 englobent les conseils scolaires, les collèges communautaires et les hôpitaux. Le gouvernement fait également en sorte que les renseignements financiers de la province soient publiés à un moment plus opportun en déposant le présent rapport annuel et les états financiers consolidés plus tôt cette année.

La production des Comptes publics de l'Ontario exige la participation et la collaboration d'un grand nombre d'employés dans les ministères, les organismes et le Bureau du vérificateur général. La consolidation des trois organismes du secteur parapublic dans les comptes publics de la province pour la première fois a aussi nécessité des efforts considérables de la part des membres du personnel de ces organismes et du ministère dont ils relèvent. Je profite de l'occasion pour les remercier de leur apport si précieux au processus de préparation des comptes publics de cette année.

Nous accueillons avec plaisir vos observations sur ces documents et nous vous invitons à nous en faire part. Vous pouvez nous écrire, par courriel à annualreport@fin.gov.on.ca ou par la poste à : Bureau du contrôleur provincial, Objet : Rapport annuel, ministère des Finances de l'Ontario, premier étage, édifice Frost Sud, 7 Queen's Park Crescent, Toronto (Ontario) M7A 1Y7.

Le contrôleur provincial par intérim,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. L. Bennett'.

Bruce L. Bennett, CA
Ministère des Finances de l'Ontario

TABLE DES MATIÈRES

Présentation des comptes publics	1
Énoncé de responsabilité.....	3

Analyse des états financiers

Points saillants des finances 2005-2006.....	7
Revenus	10
Charges	15
Comparaison des revenus aux charges au cours des dix dernières années.....	21
Actif.....	22
Actif financier.....	22
Investissement dans les entreprises publiques.....	24
Actifs nets des organismes du secteur parapublic	25
Immobilisations corporelles.....	27
Passif	28
Dettes.....	28
Autres passifs.....	30
Dettes nettes	31
Annexe A – Principales hypothèses économiques	32
Annexe B – Risques et sensibilités liés aux revenus.....	33
– Risques et sensibilités liés aux charges.....	38
– Coûts de rémunération	40

États financiers consolidés

Rapport du vérificateur	43
État consolidé des résultats.....	45
État consolidé de la situation financière.....	46
État consolidé de l'évolution de la dette nette.....	47
État consolidé des flux de trésorerie.....	48
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	49
Annexes aux états financiers consolidés	75
Sources de renseignements supplémentaires.....	90

PRÉSENTATION DES COMPTES PUBLICS

Les Comptes publics de la province de l'Ontario comprennent le présent rapport annuel et trois volumes complémentaires.

Rapport annuel

Le rapport annuel comprend les états financiers consolidés de la province de l'Ontario et une analyse des états financiers, qui renferme des graphiques. Cette analyse met en relief et explique les chiffres plus en détail.

Les états financiers consolidés se composent de plusieurs documents et annexes :

- ◆ Le rapport du vérificateur général dans lequel ce dernier indique si, à son avis, les états financiers consolidés rendent compte avec impartialité des activités du gouvernement conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.
- ◆ L'état consolidé des résultats rend compte de l'excédent ou du déficit annuel découlant des activités de cette période. Il expose les revenus du gouvernement, les coûts des services et autres charges courantes, et les différences entre eux.
- ◆ L'état consolidé de la situation financière présente les ressources financières de la province en regard de ses obligations. Cela permet de déterminer la dette nette. Ce chiffre, déduction faite de l'actif non financier (y compris les actifs nets des organismes du secteur parapublic et les immobilisations corporelles), représente le déficit accumulé.
- ◆ L'état consolidé de l'évolution de la dette nette rend compte de l'incidence combinée sur la dette nette de l'excédent ou du déficit annuel de la province, du changement net de l'investissement de la province dans les immobilisations corporelles et du changement net des actifs nets des organismes du secteur parapublic.
- ◆ L'état consolidé des flux de trésorerie fait état de l'évolution des espèces et des quasi-espèces, montrant comment le gouvernement a financé ses activités et répondu à ses besoins de liquidités pendant la période.
- ◆ Les notes et les annexes donnent des précisions sur les postes des différents états et font partie intégrante des états financiers consolidés. Les notes comprennent également un sommaire des principales conventions comptables sur lesquelles repose la présentation des états financiers.

Contenu des volumes supplémentaires

- ◆ Le volume 1 contient les états des ministères, des renseignements détaillés sur la dette et diverses autres annexes. Les états des ministères portent sur les activités financières des ministères. Ils sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice et comparent les crédits autorisés et les dépenses réelles. Les charges des ministères présentées dans le volume 1 comprennent toutes les charges autorisées par l'Assemblée législative, mais excluent les redressements découlant de la consolidation des organismes publics dont les charges ne sont pas autorisées.
- ◆ Le volume 2 contient les états financiers des principaux conseils, commissions et sociétés provinciaux qui font partie du périmètre comptable du gouvernement, ainsi que certains autres états financiers.
- ◆ Le volume 3 contient le détail des paiements faits par les ministères.

ÉNONCÉ DE RESPONSABILITÉ

Les états financiers consolidés sont préparés par le gouvernement de l'Ontario conformément aux mesures législatives et selon les principes comptables gouvernementaux recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et, s'il y a lieu, les recommandations du Conseil des normes comptables (CNC) de l'ICCA.

L'analyse des états financiers du rapport annuel est également préparée par le gouvernement de l'Ontario conformément aux mesures législatives et aux principes et pratiques de présentation de l'information financière des gouvernements recommandés par le CCSP.

Le gouvernement accepte la responsabilité de l'objectivité et de l'intégrité des états financiers consolidés et de l'analyse des états financiers.

Le gouvernement est également responsable du maintien des systèmes de gestion financière et de contrôle interne pour assurer avec une certitude raisonnable que les opérations consignées dans les états financiers consolidés entrent dans le cadre des pouvoirs établis par la loi, que les actifs sont dûment protégés et que les renseignements financiers servant à la préparation de ces états financiers consolidés sont fiables.

Les états financiers consolidés ont été vérifiés par le vérificateur général de l'Ontario et son rapport se trouve à la page 43 du présent document.



Colin Andersen
Sous-ministre

2 août 2006



Philip Howell
Sous-ministre adjoint

2 août 2006



Bruce L. Bennett, CA
Contrôleur provincial par
intérim

2 août 2006

ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS

POINTS SAILLANTS DES FINANCES 2005-2006

Après avoir affiché un déficit de 5,5 milliards de dollars en 2003-2004 et de 1,6 milliard en 2004-2005, la province a enregistré un modeste excédent de 298 millions de dollars en 2005-2006. Il s'agit d'une amélioration de 3,1 milliards par rapport au déficit de 2,8 milliards de dollars prévu dans le plan budgétaire de 2005, de 1,9 milliard par rapport au déficit de 1,6 milliard de dollars affiché en 2004-2005 et de 1,7 milliard par rapport au déficit provisoire de 1,4 milliard de dollars prévu dans le budget de 2006.

Points saillants des finances 2005-2006 (en millions de dollars)	Plan budgét. 2005–2006²	Chiffres réels provis. 2005–2006³	Chiffres réels 2005–2006	Chiffres réels 2004–2005⁴
Revenus	81 687	83 939	84 225	77 841
Charges avant la consolidation des organismes du secteur parapublic ¹	83 483	85 276	84 376	79 396
Diminution (Augmentation) des actifs nets des organismes du secteur parapublic	–	32	(449)	–
Charges	83 483	85 308	83 927	79 396
Réserve	1 000	–	–	–
Excédent annuel (Déficit)	(2 796)	(1 369)	298	(1 555)
Passif			178 305	182 518
Actif financier			36 377	41 597
Dette nette			141 928	140 921
Actifs nets des organismes du secteur parapublic			16 739	–
Immobilisations corporelles			16 034	15 178
Actif non financier			32 773	15 178
Déficit accumulé			109 155	125 743

¹ Les organismes du secteur parapublic comprennent les hôpitaux, les conseils scolaires et les collèges. Pour plus de renseignements à ce sujet, consulter l'annexe 7 des états financiers consolidés.

² Montants indiqués dans le budget de 2005, excluant l'incidence de la consolidation des organismes du secteur parapublic.

³ Montants indiqués dans le budget de 2006, incluant l'incidence de la consolidation des organismes du secteur parapublic.

⁴ Montants reclassés au besoin en fonction de la présentation de 2006.

L'amélioration de la situation financière de la province par rapport à celle prévue dans le plan budgétaire de 2005 est essentiellement attribuable à deux facteurs : 1) des revenus fiscaux plus élevés que prévu; 2) l'incidence de la consolidation des organismes du secteur parapublic. L'amélioration des résultats par rapport aux chiffres provisoires s'explique surtout par des dépenses inférieures aux prévisions, y compris l'incidence de la consolidation des organismes du secteur parapublic.

Résumé des revenus en 2005-2006

En 2005-2006, les revenus de la province se sont chiffrés à 84,2 milliards de dollars, 2,5 milliards de plus que le montant prévu dans le plan budgétaire de 2005 et 286 millions de plus que les chiffres provisoires. Il s'agit d'une hausse des revenus de 6,4 milliards de dollars par rapport à ceux de 2004-2005. Sur la différence de 2,5 milliards entre les revenus réels et ceux qui étaient prévus dans le plan budgétaire de 2005, 2,2 milliards sont attribuables aux revenus fiscaux plus élevés que prévu et 289 millions de dollars aux revenus des entreprises publiques plus élevés que prévu. (Pour plus de détails sur les revenus de la province en 2005-2006 par rapport aux prévisions du plan budgétaire de 2005 et aux revenus réels de 2004-2005, voir la section intitulée REVENUS à la page 10.)

Résumé des charges en 2005-2006

En 2005-2006, les charges de la province se sont chiffrées à 83,9 milliards de dollars, 444 millions de plus que le montant prévu dans le plan budgétaire de 2005 et 1,4 milliard de dollars de moins que les chiffres provisoires. Il s'agit d'une hausse de 4,5 milliards de dollars par rapport aux charges de 2004-2005, lorsque la province a affiché un déficit de 1,6 milliard de dollars.

Comparativement aux montants indiqués dans le plan budgétaire de 2005, les dépenses liées à l'infrastructure, y compris celles engagées dans le cadre de l'initiative Transports-Action Ontario, ont augmenté de 2,0 milliards de dollars par rapport aux prévisions. Cette hausse a été en partie contrebalancée par la diminution, par rapport aux prévisions, de 777 millions de dollars des frais d'intérêt sur la dette, de 528 millions de dollars des dépenses engagées dans les services de santé après la consolidation du secteur des hôpitaux et de 282 millions de dollars des dépenses au titre de l'administration générale.

Les charges réelles avant la consolidation des organismes du secteur parapublic étaient de 900 millions de dollars inférieures aux chiffres provisoires. Cette consolidation a eu pour effet de réduire les charges de 481 millions par rapport aux estimations provisoires, qui prévoyaient une hausse des charges de 32 millions de dollars.

De plus, il n'a pas été nécessaire de puiser dans la réserve budgétaire de 1,0 milliard de dollars, qui sert de mesure de protection contre une détérioration imprévue des perspectives économiques et financières. (Pour plus de détails sur

les charges de la province en 2005-2006 par rapport aux prévisions du plan budgétaire de 2005 et aux charges réelles de 2004-2005, voir la section intitulée CHARGES à la page 15.)

Dette de la province

La dette totale de la province était de 155,3 milliards de dollars au 31 mars 2006 comparativement à 156,8 milliards de dollars l'année dernière. Il s'agit de la première diminution de la dette depuis que la province a adopté les recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) quant à la comptabilité en 1993-1994.

Situation financière au 31 mars 2006

Passif 178,3 milliards \$			
Créditeurs et passifs autres que la dette 23,0 milliards \$	Dette 155,3 milliards \$		
Actif financier 36,4 milliards \$	Dette nette 141,9 milliards \$		
	Actifs nets des organismes du secteur parapublic 16,7 milliards \$	Immobilisations corporelles 16,0 milliards \$	Déficit accumulé 109,2 milliards \$

Dette nette

La dette nette a augmenté de 1,0 milliard de dollars, passant de 140,9 milliards de dollars au 31 mars 2005 à 141,9 milliards de dollars au 31 mars 2006. Cette augmentation a résulté d'un investissement net supérieur dans les immobilisations corporelles qui se chiffre à 856 millions de dollars et des actifs nets plus élevés des organismes du secteur parapublic représentant 449 millions de

dollars. L'augmentation a été en partie contrebalancée par l'excédent de 298 millions de dollars enregistré en 2005-2006.

Déficit accumulé

Le déficit accumulé a diminué de 16,5 milliards de dollars, étant passé de 125,7 milliards de dollars au 31 mars 2005 à 109,2 milliards de dollars au 31 mars 2006. Cette diminution a résulté de l'inclusion des actifs nets des organismes du secteur parapublic au début de l'exercice d'une valeur de 16,3 milliards de dollars et de l'excédent de 298 millions de dollars affiché en 2005-2006.

REVENUS

Comparaison avec le plan budgétaire

Tel qu'indiqué précédemment, les revenus de l'exercice 2005-2006 ont été de 2,5 milliards de dollars supérieurs au montant prévu dans le plan budgétaire de 2005. Cela s'explique surtout par l'augmentation de 2,2 milliards de dollars des revenus fiscaux par rapport aux prévisions et par la hausse de 289 millions de dollars du revenu net provenant des entreprises publiques.

Les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers ont été de 1,0 milliard de dollars supérieurs aux prévisions budgétaires de 2005, car le taux de croissance des traitements et salaires a été de 5 % en 2005 alors qu'on prévoyait un taux de 4 % dans le budget (voir les principales hypothèses économiques présentées à l'annexe A). De plus, les cotisations fiscales ont augmenté de 527 millions de dollars en 2004 par rapport aux prévisions.

Les revenus générés par l'impôt sur les sociétés ont été de 736 millions de dollars supérieurs aux prévisions budgétaires de 2005 en raison des revenus plus élevés que prévu tirés du traitement des déclarations de revenu de 2004.

Les autres revenus fiscaux ont été de 300 millions de dollars supérieurs aux prévisions budgétaires de 2005 en raison surtout des paiements tenant lieu d'impôt pour l'électricité qui ont été de 295 millions de dollars plus élevés parce que l'Ontario Power Generation Inc. (OPG), Hydro One Inc. (Hydro One) et les services d'électricité municipaux ont affiché un meilleur rendement financier combiné.

Les revenus tirés de l'impôt-santé des employeurs ont été de 164 millions de dollars supérieurs aux prévisions budgétaires de 2005 en raison principalement de la croissance des traitements et salaires en 2005 plus forte que celle prévue dans le budget et des prévisions prudentes de revenus.

Le revenu net tiré des entreprises publiques a été de 289 millions de dollars plus élevé que dans les prévisions budgétaires de 2005. Cela s'explique surtout par les revenus nets combinés de Hydro One et de l'OPG qui ont été plus élevés que prévu, principalement en raison de la hausse des revenus d'électricité attribuable à la forte demande pendant l'été 2005, qui a été inhabituellement chaud. Le revenu net de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (SLJO) a aussi été supérieur à ce qui avait été prévu en raison surtout des résultats meilleurs que prévu affichés par les casinos commerciaux, les machines à sous dans les hippodromes et les casinos de bienfaisance. Les casinos commerciaux ont bénéficié de programmes de marketing améliorés aux casinos de Niagara et de conditions météorologiques meilleures que prévu pendant l'hiver. Les hippodromes et les casinos de bienfaisance ont bénéficié de revenus plus élevés et des économies réalisées dans plusieurs domaines.

Comparaison avec les revenus de 2004-2005

Tel qu'indiqué précédemment, les revenus totaux de 2005-2006 ont été de 6,4 milliards de dollars supérieurs à ceux affichés en 2004-2005 en raison d'une augmentation de 3,9 milliards de dollars des revenus fiscaux, d'une hausse de 1,4 milliard de dollars des paiements de transfert du gouvernement du Canada, d'une augmentation de 730 millions de dollars des revenus d'investissement dans les entreprises publiques et d'une hausse de 343 millions de dollars des autres revenus non fiscaux.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux ont été de 3,9 milliards de dollars supérieurs à ceux de 2004-2005. Cette hausse s'explique surtout par ce qui suit :

- ◆ Les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers (IRP) ont augmenté de 1,7 milliard de dollars, soit 9 %, en raison de la croissance de 5 % des traitements et salaires en 2005 et de la hausse nette de 484 millions de dollars découlant des redressements liés aux estimations de revenus des exercices antérieurs qui ont été révisées.
- ◆ Les revenus provenant de la taxe de vente au détail ont augmenté de 699 millions de dollars, soit de 5 %, en raison de la croissance continue des dépenses des consommateurs et des entreprises qui sont assujetties à la taxe de vente. En 2005, les ventes au détail ont augmenté de 5 % en Ontario.
- ◆ Les revenus générés par la Contribution-santé de l'Ontario ont augmenté de 613 millions de dollars parce que la contribution a été perçue pendant tout l'exercice 2005-2006 et pendant neuf mois seulement en 2004-2005.
- ◆ Les autres revenus fiscaux ont augmenté de 491 millions de dollars surtout en raison de la hausse de 440 millions de dollars des paiements tenant lieu d'impôt pour l'électricité qui a découlé du meilleur rendement financier combiné de l'OPG, de Hydro One et des services d'électricité municipaux.
- ◆ Les revenus tirés de l'impôt-santé des employeurs se sont accrus de 311 millions de dollars, soit de 8 %, en raison surtout de la forte croissance des traitements et salaires en 2005, qui a atteint 5 %.
- ◆ Les revenus tirés de l'impôt sur les sociétés ont augmenté de 101 millions de dollars, soit de 1 %, puisque la croissance des profits a été faible.

Transferts du gouvernement du Canada

Les paiements de transfert du gouvernement du Canada ont été de 1,4 milliard de dollars plus élevés qu'en 2004-2005 en raison principalement de ce qui suit :

- ◆ Une hausse conjuguée de 1,6 milliard de dollars au titre du Transfert canadien en matière de santé et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux.
- ◆ Une augmentation de 272 millions de dollars des transferts au titre du financement de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants qui a débuté en 2005-2006, mais qui sera éliminé après 2006-2007 en raison de la résiliation de l'entente par le gouvernement fédéral.

Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par les diminutions suivantes :

- ◆ 191 millions de dollars des Suppléments au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux;
- ◆ 193 millions de dollars du Fonds pour les appareils médicaux;
- ◆ 253 millions de dollars des revenus d'Agricorp en raison d'un remboursement unique des coûts engagés par l'Ontario pour le compte du gouvernement fédéral en 2004-2005 dans le cadre de certains programmes de partage des coûts.

Revenus d'investissement dans les entreprises publiques

Les revenus d'investissement dans les entreprises publiques ont augmenté de 730 millions de dollars en raison surtout de la hausse de 663 millions de dollars du revenu net de l'OPG. Cette augmentation est aussi attribuable aux réformes prévues par la *Loi de 2004 sur la restructuration du secteur de l'électricité*, qui a instauré des prix stables et prévisibles pour l'électricité fournie par l'OPG. Pendant l'été plus chaud que la normale en 2005, l'OPG a également bénéficié de revenus plus élevés provenant de la production d'électricité.

Autres revenus non fiscaux

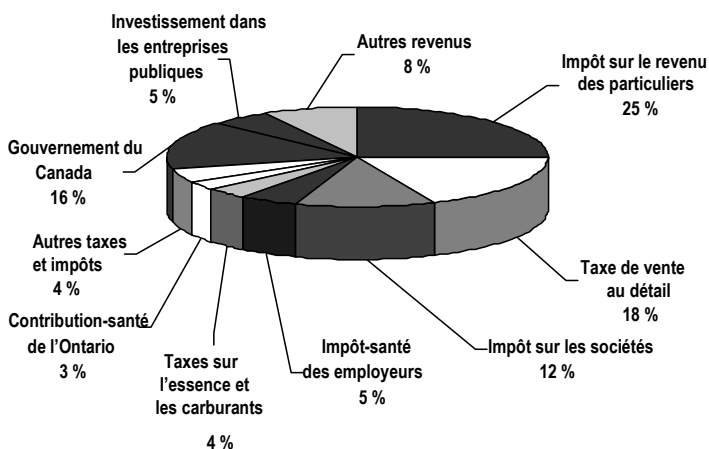
Les autres revenus non fiscaux ont été de 343 millions de dollars supérieurs à ceux de 2004-2005 principalement pour les raisons suivantes :

- ◆ Une augmentation des revenus de 169 millions de dollars provenant de la vente d'électricité achetée auprès de producteurs indépendants. Cette modification est attribuable aux réformes prévues dans la *Loi de 2004 sur la restructuration du secteur de l'électricité*. En vertu de cette loi, le 1^{er} janvier 2005, la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO) a commencé à toucher les prix contractuels réels pour l'électricité vendue aux consommateurs. Par conséquent, elle ne subit plus de pertes découlant de ces contrats d'achat d'électricité.

- ◆ Une augmentation de 160 millions de dollars des revenus découlant de la réduction nette des contrats d'achat d'électricité attribuable à la mise en œuvre sur une année complète des conventions comptables révisées applicables à l'élimination du passif lié à ces contrats. Cette politique est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005.
- ◆ Une augmentation de 113 millions de dollars des revenus tirés des ventes et locations en raison des revenus plus élevés découlant de la vente de biens-fonds.
- ◆ Une hausse de 201 millions de dollars de divers autres revenus non fiscaux, notamment ceux provenant des remboursements, des droits et permis et des permis d'alcool.

Ces augmentations des autres revenus non fiscaux ont été en partie contrebalancées par une diminution de 213 millions de dollars des droits liés aux permis de conduire et à l'immatriculation des véhicules en raison de l'amélioration de la méthode de comptabilisation des revenus. La baisse de 87 millions de dollars des redevances ayant surtout trait à la réduction rétroactive unique de 70 millions de dollars des droits de coupe sur les terres de la Couronne en 2005-2006, en vue d'aider le secteur forestier, a également contrebalancé les augmentations des autres revenus non fiscaux.

Sources des revenus 2005-2006



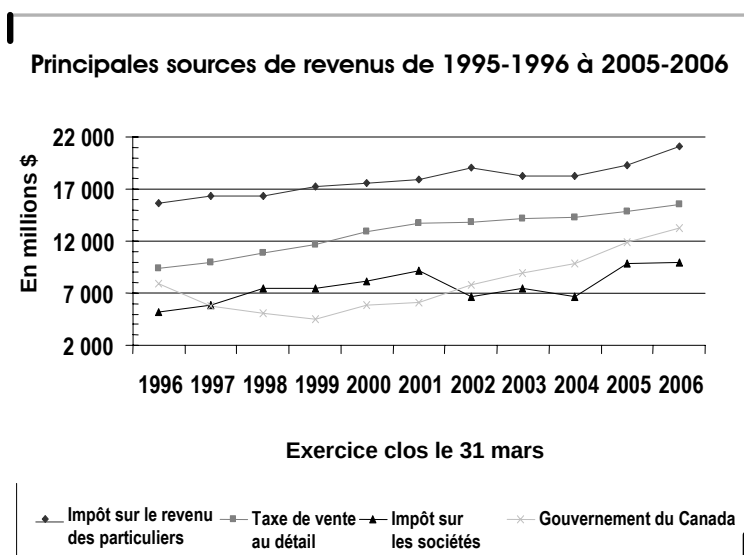
Composition, tendances et risques

Au cours de la dernière décennie, les revenus totaux ont augmenté de 34,5 milliards de dollars, ou de 69 %; ils sont passés de 49,7 milliards de dollars en 1995-1996 à 84,2 milliards de dollars en 2005-2006. Pendant la même période, le produit intérieur brut (PIB) nominal a augmenté de 63 %. Les revenus provinciaux proviennent surtout des taxes et impôts, qui

ont représenté en moyenne 74 % des revenus totaux de la province au cours des dix dernières années et 71 % en 2005-2006. Environ 68 % (23,6 milliards de dollars) de cette augmentation des revenus au cours des dix dernières années est attribuable aux impôts et taxes.

Les revenus fiscaux sont sensibles à la conjoncture économique. Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance du PIB nominal modifie les

revenus de 590 millions de dollars. Ce montant peut varier grandement selon la nature et la source de la variation du taux de croissance du PIB. Comme l'illustre le graphique qui suit, les revenus tirés de l'impôt sur les sociétés ont fluctué considérablement au cours des dix dernières années, diminuant de 28 % en 2001-



2002 et augmentant de 48 % en 2004-2005. Les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers (IRP) ont moins fluctué bien qu'ils aient affiché une hausse de 9 % en 2005-2006 par rapport au taux de croissance annuelle moyenne de 3 % au cours de la dernière décennie. Les revenus provenant de la taxe de vente au détail (TVD) ont augmenté constamment, bien que cette croissance ait ralenti entre 2001-2002 et 2003-2004. La province a inclus une réserve

de 1,0 milliard de dollars dans son budget annuel pour faire face, entre autres, à ces incertitudes. On trouvera à l'annexe B les principaux risques et sensibilités concernant les revenus et les charges de la province.

Les revenus fiscaux ont augmenté de 65 % au cours de la dernière décennie tandis que le PIB nominal s'est accru de 63 %. Ensemble, l'IRP, la TVD et l'impôt sur les sociétés ont représenté 60 % des revenus totaux de la province en moyenne au cours des dix dernières années. Leur contribution aux revenus totaux a diminué, passant à 55 % en 2005-2006.

Les transferts du gouvernement du Canada représentent environ 16 %, soit 5,4 milliards de dollars, de l'augmentation des revenus totaux au cours de la dernière décennie. Ils sont devenus la troisième source de revenus en importance après les revenus tirés de l'IRP et de la TVD. Ils représentaient 12 % du total des revenus en moyenne au cours des dix dernières années. Ces transferts ont représenté 16 % des revenus totaux en 2005-2006. Ils dépendent de divers facteurs, dont la situation financière du gouvernement fédéral, les formules de financement et les politiques fédérales.

Parmi les autres sources permanentes de revenus provinciaux, mentionnons les revenus des entreprises publiques appartenant à la province et ceux provenant des droits, des permis et licences et des ventes et locations.

CHARGES

Comparaison avec le plan budgétaire

Les charges totales de 2005-2006 ont été de 444 millions de dollars supérieures à celles prévues dans le budget de 2005. Les dépenses consacrées au transport ont été de 2,0 milliards de dollars supérieures aux prévisions en raison de la décision prise par le gouvernement en cours d'exercice d'investir dans l'infrastructure de transport, notamment des projets liés à l'infrastructure des transports en commun, des routes municipales et des ponts. Cette hausse des dépenses consacrées au transport a été en partie contrebalancée par les baisses suivantes des dépenses par rapport aux prévisions :

- ◆ L'intérêt sur la dette a été de 777 millions de dollars inférieur aux prévisions en raison des taux d'intérêt à long terme plus faibles que prévu et de la gestion efficiente de la dette.
- ◆ Les dépenses au titre de l'administration générale ont été de 282 millions de dollars inférieures aux prévisions. Sur ce montant, 158 millions de dollars sont attribuables au fait que les charges liées aux achats d'électricité ont été moins élevées que prévu parce que la production des producteurs d'électricité indépendants a été plus faible que prévu. La différence s'explique par les dépenses plus faibles effectuées à partir des fonds de prévoyance.
- ◆ Les dépenses dans le secteur de la santé ont été de 528 millions de dollars inférieures aux prévisions en raison surtout de l'incidence de la consolidation du secteur des hôpitaux. Le budget de 2005 ne tenait pas compte de l'incidence de la consolidation de ce secteur ni des autres organismes du secteur parapublic, évaluée à 459 millions de dollars. Toutefois, le budget de 2006 faisait état d'une hausse de 82 millions de dollars des charges provisoires de 2005-2006 au titre de l'incidence de la consolidation. Ce montant reposait sur des données préliminaires fournies par le secteur. Ces données ont été mises à jour et font maintenant état d'une incidence réelle de 459 millions de dollars (diminution des charges). Comparativement aux chiffres provisoires, l'incidence de la consolidation des hôpitaux a fait baisser les charges de 541 millions de dollars.
 - L'excédent net total déclaré par les hôpitaux dans leurs états financiers est de 102 millions de dollars comparativement à un déficit net prévu de 86 millions de dollars.
 - Il y a eu un redressement de consolidation de 274 millions de dollars (diminution des charges) afin d'amortir les subventions d'équipement versées aux hôpitaux de la même façon que le sont les investissements

de la province dans ses propres actifs. Le budget de 2006 prévoyait un montant de 4 millions de dollars pour ce redressement.

- Il y a eu d'autres redressements de consolidation totalisant 83 millions de dollars, y compris des redressements effectués afin que les charges et les revenus liés aux paiements de transfert aux fins du fonctionnement comptabilisés par les hôpitaux soient constatés au même moment pendant l'exercice pour éviter la double comptabilisation des charges. On ne disposait pas des renseignements nécessaires pour prévoir ces redressements de consolidation dans le budget de 2006.

Comparaison avec les charges de 2004-2005

Les charges totales de 2005-2006 ont été de 4,5 milliards de dollars supérieures à celles de 2004-2005 en raison surtout :

- ◆ de l'augmentation de 2,0 milliards de dollars des dépenses consacrées au secteur de l'environnement, des ressources et du développement économique;
- ◆ de l'augmentation de 1,3 milliard de dollars des dépenses engagées dans les services de santé après la consolidation des hôpitaux;
- ◆ de l'augmentation de 837 millions de dollars des dépenses engagées dans les services sociaux et à l'enfance;
- ◆ de l'augmentation de 740 millions de dollars des dépenses consacrées à l'éducation, après la consolidation des conseils scolaires.

Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par la diminution de 349 millions de dollars de l'intérêt sur la dette.

Secteur de l'environnement, des ressources et du développement économique

Les dépenses dans le secteur de l'environnement, des ressources et du développement économique ont augmenté de 2,0 milliards de dollars, soit de 32 %, en 2005-2006. Cette augmentation s'explique notamment comme suit :

- ◆ Les charges du ministère des Transports ont augmenté de 1,6 milliard de dollars en raison surtout de ce qui suit :
 - Une somme de 830 millions de dollars octroyée dans le cadre de l'initiative Transports-Action Ontario pour l'expansion et la modernisation des transports en commun dans la région du grand Toronto (RGT).

- Un financement unique de 400 millions de dollars pour la réparation et l'amélioration de routes et de ponts principalement dans des municipalités à l'extérieur de la RGT.
 - Des fonds additionnels de 200 millions de dollars accordés à la Commission de transport de Toronto pour appuyer les activités de fonctionnement du métro.
 - L'allocation aux municipalités de 114 millions de dollars de plus au titre de la taxe sur l'essence pour l'achat d'autobus neufs et la remise à neuf d'autobus.
- ◆ Les charges du ministère des Affaires municipales et du Logement ont augmenté de 156 millions de dollars principalement en raison de la hausse de la provision pour moins-value liée à des prêts en cours.
 - ◆ Les charges du ministère de la Culture ont augmenté de 131 millions de dollars, y compris des fonds pour des projets d'immobilisations visant à soutenir divers organismes et attractions culturels de l'Ontario, à protéger le patrimoine de l'Ontario et à appuyer le secteur des bibliothèques et le secteur du divertissement et de la création.
 - ◆ Les charges du ministère du Développement économique et du Commerce ont augmenté de 118 millions de dollars en raison surtout d'une concession d'intérêt pour un prêt accordé au secteur de l'automobile.
 - ◆ Les charges du ministère de la Recherche et de l'Innovation ont augmenté de 107 millions de dollars en raison des fonds accordés à l'Institut Perimeter pour la physique théorique et à l'Institute for Quantum Computing.

Les augmentations précédentes ont été en partie contrebalancées par la diminution de 253 millions de dollars des charges du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en raison principalement des paiements uniques au titre du soutien du revenu et ceux versés aux producteurs de tabac, de céréales et d'oléagineux en 2004-2005. L'expiration des programmes de durée limitée comme ceux prévoyant l'octroi de fonds en réponse à la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a aussi contribué à cette diminution.

Secteur de la santé

Les charges affectées au secteur de la santé ont augmenté de 1,3 milliard de dollars en 2005-2006 en tenant compte de l'incidence de la consolidation des hôpitaux, qui a réduit les charges de 459 millions de dollars. Les charges affectées à ce secteur avant la consolidation des hôpitaux ont augmenté de 1,7 milliard, soit de 5 %. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par la hausse des revenus nets de 1,3 milliard de dollars au titre des transferts fédéraux en matière de santé. Sur la hausse de 1,7 milliard, 1,2 milliard de dollars (71 %) ont été affectés aux quatre domaines suivants : le fonctionnement des hôpitaux, les fournisseurs de services de santé couverts par l'Assurance-santé de l'Ontario, les programmes de médicaments de l'Ontario et les établissements de soins de longue durée. Entre 70 % et 90 % de la hausse des dépenses en santé (avant la consolidation des hôpitaux) au cours de chacune des cinq dernières années a été attribuable à des augmentations dans ces domaines. Le reste de l'augmentation des dépenses en santé en 2005-2006 a servi notamment à accorder des fonds supplémentaires pour les soins communautaires, les programmes de santé mentale, les services d'urgence et les programmes de santé publique.

Secteur des services sociaux et à l'enfance

Les dépenses consacrées au secteur des services sociaux et à l'enfance ont augmenté de 837 millions de dollars, soit de 9 %, en 2005-2006, principalement dans les domaines suivants :

- ◆ Les charges du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse ont augmenté de 479 millions de dollars en raison surtout des investissements dans les transferts aux fins d'immobilisations et de fonctionnement du programme Meilleur départ (hausse compensée en partie par un paiement de transfert fédéral de 272 millions de dollars pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants), qui visaient à préparer les enfants à la 1^{re} année d'école. De plus, les charges du ministère ont augmenté au titre des services de protection de l'enfance et des programmes de santé mentale pour enfants.
- ◆ Les charges du ministère des Services sociaux et communautaires ont augmenté de 358 millions de dollars, y compris 248 millions de dollars de plus en charges d'aide sociale, en raison de la hausse des prestations, et une hausse de 71 millions de dollars des transferts pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Secteur de l'éducation

Les dépenses consacrées à l'éducation élémentaire et secondaire ont augmenté de 740 millions de dollars, soit de 7 %, en 2005-2006, y compris une augmentation de 88 millions de dollars découlant de la consolidation du secteur des conseils scolaires, une hausse de 541 millions de dollars des Subventions de fonctionnement aux conseils scolaires (SFCC) et une augmentation de 139 millions de dollars des subventions versées à d'autres programmes d'éducation. Il y a eu une hausse du financement au titre des SFCC pour l'embauche de personnel enseignant afin de ramener la taille des classes à 20 élèves de la maternelle à la 3^e année. L'augmentation des subventions versées à d'autres programmes d'éducation visait surtout à appuyer des programmes de littératie et de numératie ciblés dans le cadre de l'initiative axée sur la réussite des élèves.

Intérêt sur la dette

L'intérêt sur la dette a diminué de 349 millions de dollars, soit de 4 %, en raison des frais de financement à long terme moins élevés et de la gestion efficace de la dette.

Composition, tendances et risques

Au cours des dix dernières années, les charges totales ont augmenté de 43 %, soit de 25,4 milliards de dollars, passant de 58,5 milliards de dollars en 1995-1996 à 83,9 milliards de dollars en 2005-2006. Le produit intérieur brut (PIB) nominal,

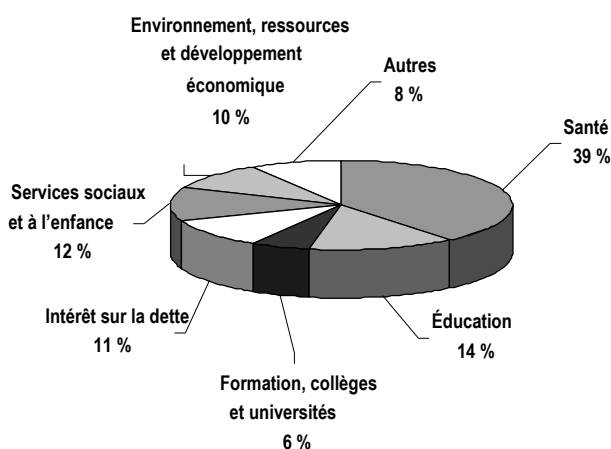
quant à lui, a augmenté de 63 % pendant cette période.

Les charges de la province en pourcentage du PIB nominal sont passées de 18 % en 1995-1996 à 16 % en 2005-2006.

Pendant cette période, l'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 23 % et la population de l'Ontario, de 15 %.

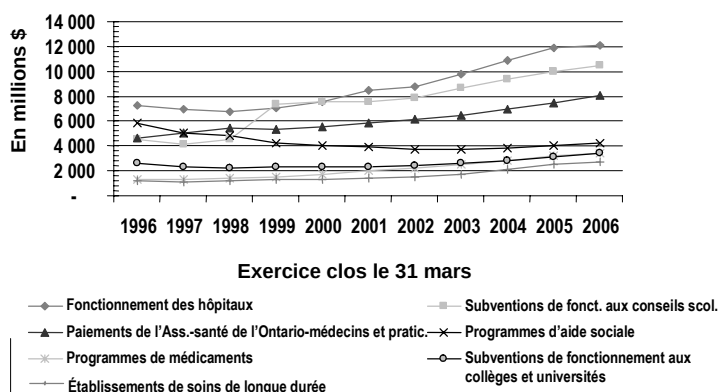
La partie des charges du gouvernement attribuable aux paiements de transfert versés aux particuliers et aux

Charges par secteur en 2005-2006



organismes est passée de 69 % en 1995-1996 à 75 % en 2005-2006 et représente 89 % (22,5 milliards de dollars) de l'augmentation totale. Le reste de l'augmentation est attribuable principalement à la hausse des coûts de fonctionnement.

Charges liées aux principaux programmes de paiements de transfert de 1995-1996 à 2005-2006



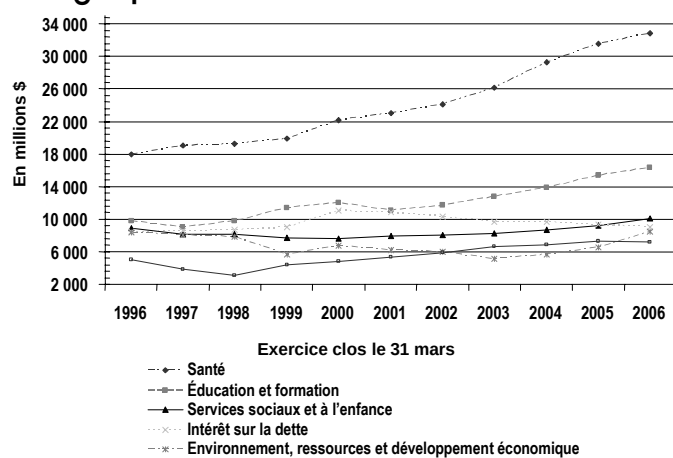
Plus de 71 % des charges liées aux paiements de transfert, soit environ 53 % des charges totales, sont affectées aux sept principaux programmes de paiements de transfert dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la formation, et des services sociaux et à l'enfance. Les charges liées aux Subventions de fonctionnement aux conseils scolaires, aux établissements de soins de longue durée et aux programmes de médicaments ont augmenté de

plus de 130 % pendant cette période. De plus, il y a eu une hausse substantielle des Subventions de fonctionnement aux conseils scolaires en 1998-1999 afin de contrebalancer la diminution des revenus des conseils scolaires provenant de l'impôt foncier.

Au cours des dix dernières années, les paiements de transfert liés au fonctionnement des hôpitaux et aux paiements versés par l'Assurance-santé de l'Ontario aux médecins et aux autres praticiens de la santé ont augmenté de 67 % et de 73 % respectivement. Les fonds affectés aux principaux programmes ont été réduits entre le milieu et la fin des années 1990, mais ont augmenté considérablement au cours des dernières années. Comme l'admissibilité à un grand nombre de ces programmes est ouverte, ces derniers continueront d'exercer des pressions sur le plan financier de la province étant donné l'accroissement et le vieillissement de la population.

En règle générale, les transferts aux hôpitaux devront augmenter de 147 millions de dollars pour chaque hausse de 1 % des charges nettes des hôpitaux. Les dépenses liées aux paiements versés par l'Assurance-santé de l'Ontario aux médecins, aux autres praticiens et aux hôpitaux augmenteront de 118 millions de dollars pour chaque hausse de 1 % du salaire des médecins et du personnel infirmier. Les Subventions de fonctionnement aux conseils scolaires augmenteront de 160 millions de dollars pour chaque hausse de 1 % des effectifs et de 121 millions de dollars de plus pour chaque hausse de 1 % du salaire du personnel des écoles. Les dépenses affectées aux programmes de médicaments augmenteront de 35 millions de dollars pour chaque hausse de 1 % de l'utilisation. Les fonds consacrés aux établissements de soins de longue durée augmenteront de 28 millions de dollars pour chaque hausse de 1 % du nombre de lits de soins de longue durée. Enfin, les dépenses affectées aux programmes d'aide sociale augmenteront de 40 millions de dollars pour chaque hausse de 1 % du nombre de cas.

Charges par secteur de 1995-1996 à 2005-2006



Comme l'illustre le graphique ci-contre, à l'exception de l'intérêt sur la dette et des dépenses consacrées au secteur de l'environnement, des ressources et du développement économique, qui ont connu un rythme de croissance plus lent au cours de la dernière décennie, les dépenses des autres secteurs ont affiché une hausse considérable. Les dépenses engagées dans les secteurs suivants ont augmenté comme suit au cours des dix dernières

années : santé, 83 %; éducation et formation, 66 %; justice, 39 %. Au cours des cinq dernières années, à l'exception de l'intérêt sur la dette, qui a diminué de 17 %, les dépenses engagées dans tous les autres secteurs ont augmenté de 28 % à 48 %.

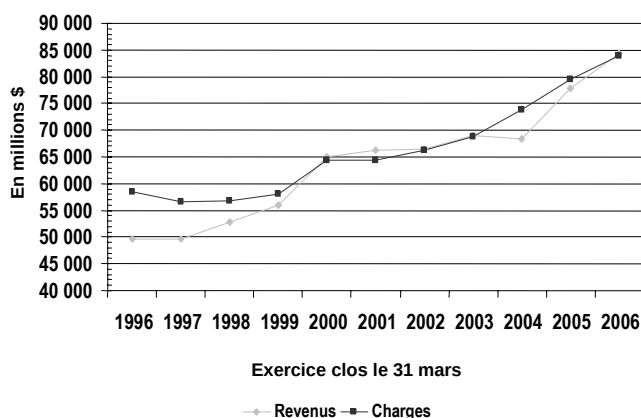
Le taux d'intérêt effectif sur la dette de la province est passé de 9,36 % en 1995-1996 à 6,14 % en 2005-2006, ce qui a réduit la partie des dépenses provinciales affectée aux frais d'intérêt, qui est passée de 14 % en 1995-1996 à 11 % en 2005-2006. Bien que l'encours de la dette de la province se soit accru de 56,9 milliards de dollars, ou de 58 %, au cours des dix dernières années, les charges liées à l'intérêt sur la dette n'ont augmenté que de 544 millions de dollars en raison de la baisse du taux d'intérêt effectif sur la dette pendant cette période. Ces charges varient de 250 millions de dollars pour chaque modification de 100 points de base des taux d'intérêt créditeurs.

Une analyse d'autres risques et sensibilités liés aux charges se trouve à l'annexe B, page 38.

COMPARAISON DES REVENUS AUX CHARGES AU COURS DES DIX DERNIÈRES ANNÉES

Le graphique ci-après illustre l'évolution des revenus et des charges au cours des dix dernières années. Les revenus ont augmenté de 34,5 milliards de dollars, soit 69 %, et les charges, de 25,4 milliards de dollars, soit 43 %. La province a affiché un déficit de 8,8 milliards de dollars en 1995-1996 et a été déficitaire pendant cinq des dix dernières années. Elle affiche de nouveau un excédent en 2005-2006 après deux années de déficit en raison du taux de croissance plus élevé des revenus par rapport aux charges au cours des deux dernières années.

Revenus et charges de 1995-1996 à 2005-2006



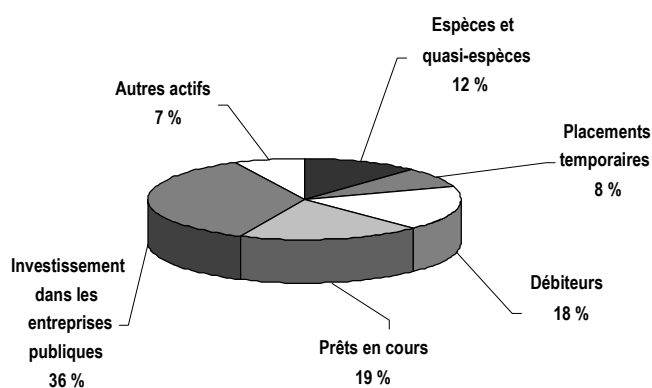
L'ajout des revenus et des charges du secteur de l'électricité en 1999-2000 a entraîné une hausse considérable des revenus totaux et des charges totales de cet exercice.

Les revenus ont augmenté de 14 % en 2004-2005 et de 8 % en 2005-2006, soit un taux de croissance plus élevé que le taux de croissance annuelle moyenne de 6 % affiché au cours des dix dernières années. Le taux de croissance des

revenus au cours des six dernières années a été en rapport constant avec celui des revenus fiscaux, ce qui correspond au rythme de croissance économique pendant cette période.

Au cours des trois dernières années, les charges ont augmenté d'un pourcentage allant de 6 % à 7 % par année, comparativement au taux de croissance moyen de 4 % affiché au cours des dix dernières années. Cette situation est attribuable surtout à la hausse des dépenses dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la formation, et de l'infrastructure de transport.

Composition de l'actif financier au 31 mars 2006



ACTIF

Actif financier

Au 31 mars 2006, l'actif financier totalisait 36,4 milliards de dollars, une baisse de 5,2 milliards de dollars, ou 13 %, par rapport aux 41,6 milliards de dollars enregistrés l'exercice précédent. L'actif financier comprend les espèces et quasi-espèces, les placements temporaires, les débiteurs, les prêts en cours, l'investissement

de la province dans les entreprises publiques comme la Régie des alcools de l'Ontario, et d'autres actifs.

La diminution de l'actif financier est attribuable aux facteurs suivants :

- ◆ Diminution des espèces et des quasi-espèces de 5,7 milliards de dollars en raison surtout du préfinancement de 5,9 milliards de dollars en 2004-2005 dans le cadre du programme d'emprunt à long terme sur les marchés publics de 2005-2006 pour profiter des faibles taux d'intérêt en 2004-2005.
- ◆ Diminution des placements temporaires de 1,3 milliard de dollars surtout parce qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une réserve de liquidités aussi importante en raison du montant moins élevé de titres de créances arrivant à échéance.

Ces diminutions sont en partie contrebalancées par ce qui suit :

- ◆ Augmentation de 927 millions de dollars de l'investissement dans les entreprises publiques en raison surtout des actifs nets plus élevés de l'Ontario Power Generation (OPG), de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (SLJO) et de Hydro One résultant des revenus nets supérieurs de ces entreprises en 2005-2006.
- ◆ Augmentation de 487 millions de dollars des prêts en cours en raison principalement d'une hausse de 489 millions de dollars des prêts accordés aux municipalités par l'Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique (OSIFA).
- ◆ Augmentation de 283 millions de dollars des débiteurs en raison principalement d'une augmentation de 324 millions de dollars des impôts et taxes à percevoir correspondant à une hausse de 3,9 milliards de dollars des revenus fiscaux en 2005-2006.
- ◆ Augmentation de 115 millions de dollars des autres actifs, qui s'explique surtout par la consolidation du compte d'écart de 785 millions de dollars de l'Office de l'électricité de l'Ontario (OEO) au titre de la grille tarifaire réglementée (GTR), contrebalancée en partie par une réduction de 598 millions de dollars des investissements de l'OSIFA. La GTR est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2005. On trouvera plus de détails sur le compte d'écart de la GTR dans la note 4 des états financiers de l'OEO¹. L'OSIFA a réduit ses investissements à long terme, car on avait besoin de fonds pour accorder des prêts aux municipalités en 2005-2006.

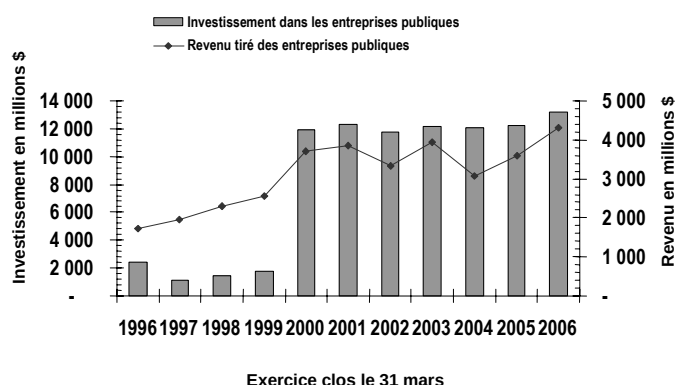
¹ Les états financiers de l'OEO se trouvent dans le volume 2 des Comptes publics de 2005-2006.

Investissement dans les entreprises publiques

Au 31 mars 2006, l'investissement de la province dans les entreprises publiques s'élevait à 13,2 milliards de dollars, une hausse nette de 927 millions de dollars par rapport au solde de 12,2 milliards de dollars au 31 mars 2005. On tient compte d'une augmentation de 4,3 milliards de dollars des revenus nets des entreprises publiques et d'une réduction de 3,4 milliards de dollars au titre de la remise nette versée à la province surtout sous forme de dividendes en 2005-2006. La majorité des revenus est attribuable à quatre entreprises publiques, présentées dans le tableau ci-dessous :

Entreprises publiques (en millions de dollars)	Investissement net au 31 mars 2005	Investissement net au 31 mars 2006	Revenus nets (perte)	Remise
Ontario Power Generation Inc. (OPG)	4 983	5 586	603	–
Hydro One Inc.	4 566	4 709	504	361
Société des loteries et des jeux de l'Ontario (SLJO)	1 842	2 044	2 027	1 825
Régie des alcools de l'Ontario (LCBO)	286	283	1 197	1 200
Autres	566	548	(23)	(5)
Total	12 243	13 170	4 308	3 381
Nota : Ce tableau comprend les redressements se rapportant aux entreprises publiques dont l'exercice ne se termine pas le 31 mars.				

Revenu tiré des entreprises publiques et investissement dans ces entreprises de 1995-1996 à 2005-2006



L'OPG produit et vend de l'électricité sur les marchés en gros de l'Ontario et les marchés interconnectés. Hydro One transporte et distribue l'électricité en Ontario. La SLJO gère les jeux de loterie et exploite les casinos commerciaux, les casinos de bienfaisance et les machines à sous situées dans les hippodromes. La LCBO achète et revend des boissons alcoolisées et réglemente l'achat, la vente et la distribution d'alcool.

Le graphique précédent montre le montant investi dans les entreprises publiques inclus dans les états financiers consolidés et les revenus générés. L'investissement dans les entreprises publiques et les revenus générés par ces dernières ont augmenté considérablement en 1999-2000 en raison de l'ajout des deux sociétés remplaçantes OPG et Hydro One.

Actifs nets des organismes du secteur parapublic

Pour la première fois, les états financiers consolidés de la province englobent les résultats financiers de trois entités du secteur parapublic, soit les hôpitaux, les conseils scolaires et les collèges d'arts appliqués et de technologie.

Au 1^{er} avril 2005, les actifs nets de ces organismes s'élevaient à 16,3 milliards de dollars. L'augmentation des actifs nets de ces organismes pour l'exercice clos le 31 mars 2006 était de 449 millions de dollars. Cette variation des actifs nets s'explique par l'ajout des excédents et des déficits de 2005-2006 de chacune de ces trois entités et par l'incidence des redressements de consolidation.

Pour calculer les excédents et les déficits des entités, on a redressé leurs états financiers avant de les inclure dans les états financiers consolidés de la province afin d'éliminer la double comptabilisation et de s'assurer qu'ils sont conformes aux méthodes comptables du gouvernement.

Les principaux redressements de consolidation visaient à :

- ◆ tenir compte des subventions d'équipement accordées aux hôpitaux et aux collèges sur une base d'amortissement;
- ◆ tenir compte des immobilisations des conseils scolaires sur une base d'amortissement;
- ◆ comptabiliser les charges du gouvernement liées aux paiements de transfert affectés au fonctionnement au même moment où les organismes comptabilisent ces paiements de transfert à titre de revenus.

Le tableau suivant indique l'augmentation nette des actifs nets des organismes du secteur parapublic.

Actifs nets des organismes du secteur parapublic (en millions de dollars)	Augmentation/(Diminution) des actifs nets des organismes du secteur parapublic			
	Hôpitaux	Conseils scolaires	Collèges	Total
Actifs nets au 1 ^{er} avril 2005	7 293	7 428	1 569	16 290
Déficit(Excédent) indiqué par le secteur parapublic ¹	(102)	(169) ²	(112)	(383)
Redressements de consolidation ³	(357)	257	34	(66)
Incidence de la consolidation du secteur parapublic	(459)	88	(78)	(449)
Actifs nets au 31 mars 2006	7 752	7 340	1 647	16 739

¹ Le déficit (l'excédent) déclaré par les organismes du secteur parapublic est fondé sur le même exercice que celui de la province.

² Les résultats présentés par les conseils scolaires ont été redressés de 972 millions de dollars pour tenir compte des dépenses d'immobilisations sur une base d'amortissement afin de respecter les conventions comptables de la province.

³ On effectue des redressements de consolidation pour tenir compte des dépenses d'immobilisations sur une base d'amortissement et pour éliminer la double comptabilisation des charges.

Immobilisations corporelles

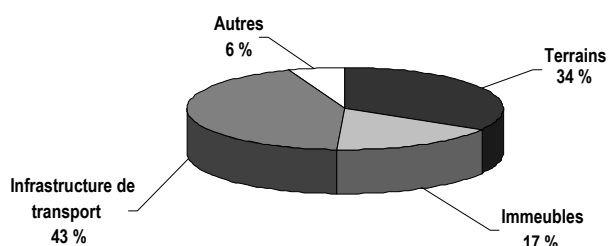
Au 31 mars 2006, la valeur des immobilisations corporelles s'établissait à 16,0 milliards de dollars, une hausse de 856 millions de dollars par rapport aux 15,2 milliards de dollars enregistrés au 31 mars 2005.

Immobilisations corporelles (en millions de dollars)	2005-2006	2004-2005
Solde d'ouverture	15 178	14 628
Investissement net durant l'exercice ¹	1 671	1 351
Amortissement	(815)	(801)
Solde de clôture	16 034	15 178

¹ L'investissement net en 2005-2006 comprenait l'acquisition d'immobilisations corporelles de 1 675 millions de dollars et le profit de 41 millions de dollars réalisé à la suite de la vente de telles immobilisations, moins le produit de 45 millions de dollars provenant de la vente d'immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles comprennent les terrains, les immeubles, les routes et les ponts appartenant à la province et toutes les immobilisations corporelles qui appartiennent à des organismes gouvernementaux (autres que les organismes du secteur parapublic) et sont prises en compte dans les états financiers consolidés de la province. Les autres immobilisations corporelles qui appartiennent à la province comme les ordinateurs, les immobilisations louées, le matériel, les véhicules et l'ameublement sont passées en charges lors de leur achat. À compter de 2007-2008, les coûts de ces autres immobilisations corporelles qui restent seront capitalisés et amortis au cours de leur durée de vie utile dans les états financiers consolidés de la province.

Composition des immobilisations corporelles au 31 mars 2006



Sur les 1,7 milliard de dollars investis dans les immobilisations corporelles en 2005-2006, 1,1 milliard de dollars étaient destinés à la réfection et à l'expansion des routes, des ponts et des autres infrastructures de transport. Le reste a été consacré aux immeubles et aux terrains.

L'INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT comprend des routes, ponts et ouvrages et des installations connexes de la province qui sont en service ou

en construction. On compte au total 264 routes en service, qui couvrent une distance de 16 524 kilomètres ou quelque 39 263 kilomètres de voies de routes. Cela représente environ 80 % de la valeur comptable nette de l'infrastructure de transport, qui s'établit à 6,9 milliards de dollars. Les 20 % qui restent ont trait aux plus de 2 800 ponts de la province.

LES TERRAINS comprennent les terres acquises pour les besoins de l'infrastructure de transport, des parcs, des immeubles et d'autres biens-fonds liés aux programmes ainsi que les améliorations foncières qui ont une durée de vie indéterminée. Les terrains, qui ne sont pas amortis, excluent les terres de la Couronne.

LES IMMEUBLES englobent plus de 3 500 immeubles que la province possédait au 31 mars 2006. Ces immeubles sont essentiellement utilisés par les ministères et les organismes chargés de dispenser les programmes gouvernementaux. Ils comprennent des immeubles de bureaux, des immeubles institutionnels et d'autres installations.

LES AUTRES ACTIFS comprennent essentiellement le matériel ferroviaire, le matériel informatique et l'ameublement appartenant aux organismes du gouvernement.

PASSIF

Dette

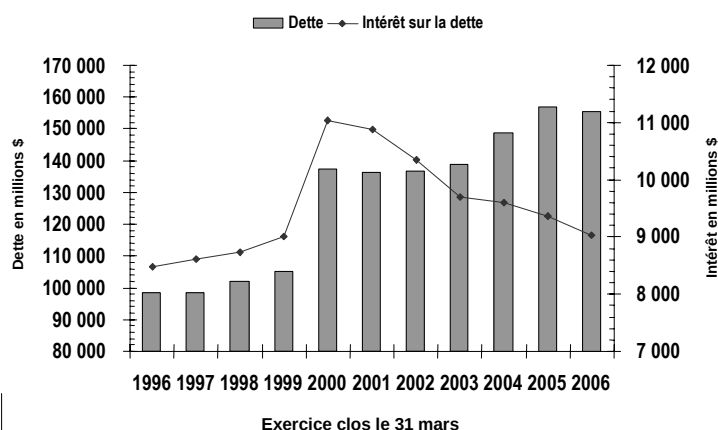
En 2005-2006, la dette totale de la province a diminué de 1,5 milliard de dollars en raison d'emprunts remboursés de 21,4 milliards de dollars, qui ont été en partie contrebalancés par des emprunts contractés de 19,9 milliards de dollars. Ce montant comprend la dette publique et interne à court et à long terme de la province et des organismes faisant l'objet d'une consolidation proportionnelle. Les emprunts comprennent les bons du Trésor, des billets de trésorerie, des billets à moyen et à long terme, des obligations d'épargne, des débentures et des prêts.

De tous les emprunts contractés par la province en 2005-2006, la dette publique à long terme représentait 17,1 milliards de dollars. De ce montant, 14,0 milliards de dollars (82 %) ont été empruntés en dollars canadiens sur le marché intérieur.

La province a obtenu 1,8 milliard de dollars des Obligations d'épargne de l'Ontario et 12,2 milliards de dollars des autres émissions obligataires sur le marché intérieur en 2005-2006. Le reste des emprunts a été contracté à l'étranger : 1,8 milliard de dollars sur le marché mondial du dollar américain et 1,3 milliard de dollars auprès d'autres sources.

L'Office ontarien de financement (OOF) gère les activités d'emprunt et de gestion de la dette et de l'encaisse de la province et de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO). L'OOF applique des principes de gestion de la dette qui consistent notamment à veiller à ce que les emprunts soient contractés à des taux avantageux et à ce que les dates d'échéance soient échelonnées, et à limiter le risque lié aux fluctuations des devises et des taux d'intérêt auquel la province est exposée. Pour réaliser ces objectifs, l'OOF suit des politiques de gestion prudente de la dette et utilise divers instruments financiers dérivés, entre autres des options et des échanges. Pour plus de détails, voir la note 1, « Incertitude de mesure », à la page 50, et la note 4 « Gestion du risque et instruments financiers dérivés », à la page 58 des états financiers consolidés.

Dettes et intérêt sur la dette de 1995-1996 à 2005-2006



Tel qu'indiqué dans le graphique, l'encours de la dette s'est accru de 56,9 milliards de dollars, passant de 98,4 milliards de dollars au 31 mars 1996 à 155,3 milliards de dollars au 31 mars 2006. Il y a eu une augmentation de 31,3 milliards de dollars au cours de l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2000 lorsque la SFIEO (qui gère la dette de l'ancienne société Ontario Hydro) a été consolidée dans les comptes de la province. La dette équivalait

à 29 % du produit intérieur brut nominal en 2005-2006 comparativement à 30 % en 1995-1996.

Les charges annuelles liées aux frais d'intérêt ont augmenté, passant de 8,5 milliards de dollars en 1995-1996 à 9,0 milliards de dollars en 2005-2006. Le ralentissement de la croissance des frais d'intérêt est essentiellement attribuable à la baisse des taux d'intérêt au cours de la période. Les frais d'intérêt sont passés de 9 % de l'encours de la dette en 1995-1996 à 6 % en 2005-2006.

Le refinancement de la dette arrivant à échéance représente toujours un élément principal des perspectives d'emprunt. Le marché canadien continuera d'être la principale source de financement de la province en 2006-2007. Toutefois, la province gèrera toujours son programme d'emprunt en ayant recours à des démarches souples et en surveillant les marchés financiers canadiens et internationaux afin de saisir les diverses occasions d'emprunt qui minimisent les coûts de service de la dette.

Autres passifs

Les passifs autres que la dette provinciale s'élevaient à 23,0 milliards de dollars au 31 mars 2006, comparativement à 25,7 milliards de dollars au 31 mars 2005.

Les passifs autres que la dette provinciale comprennent les créditeurs et les charges à payer, les passifs liés aux contrats d'achat d'électricité, le passif lié au financement du secteur nucléaire, le passif lié aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs, ainsi que d'autres passifs tels que les revenus reportés.

Les créditeurs et les charges à payer de 13,3 milliards de dollars, qui sont déclarés à l'annexe 4 des états financiers consolidés, constituent la majeure partie des passifs non liés à la dette. Les créditeurs et les charges à payer ont diminué de 357 millions de dollars en 2005-2006 en raison surtout d'une réduction du passif lié à un trop-perçu de l'Agence du revenu du Canada et d'un passif restructuré.

Les passifs liés aux contrats d'achat d'électricité et le passif lié au financement du secteur nucléaire sont expliqués plus en détail à la note 5, page 61, des états financiers consolidés ainsi qu'aux notes 9 et 10 des états financiers de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO)². Au cours de l'exercice 2005-2006, le passif lié au financement du secteur nucléaire a diminué de 642 millions de dollars principalement en raison d'une contribution de 709 millions de dollars en vue de régler ce passif.

Les autres passifs ont diminué de 1,3 milliard de dollars en raison principalement de la baisse de 939 millions de dollars des revenus reportés relatifs aux transferts fédéraux imputés aux revenus en 2005-2006. De plus, le passif de 528 millions de dollars lié au Fonds de protection des consommateurs contre les augmentations de prix d'électricité (représentant la somme due aux consommateurs d'électricité au 31 mars 2005 dans le cadre du programme de prix établis provisoirement par le gouvernement) a été éliminé. On a déterminé de façon définitive l'excédent accumulé provenant des petits consommateurs et des consommateurs désignés aux termes de ce programme pendant la période où les prix ont été établis provisoirement et cette somme a été transférée à la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) afin que des crédits soient accordés aux consommateurs admissibles au cours de 2005-2006.

² Les états financiers de la SFIEO se trouvent dans le volume 2 des Comptes publics de 2005-2006.

DETTE NETTE

La dette nette s'établissait à 141,9 milliards de dollars au 31 mars 2006, comparativement à 140,9 milliards de dollars au 31 mars 2005. Cette augmentation représente un investissement net dans les immobilisations corporelles de 856 millions de dollars et une hausse de 449 millions de dollars des actifs nets des organismes du secteur parapublic. Elle a été en partie contrebalancée par l'excédent de 298 millions de dollars affiché en 2005-2006.

La dette nette désigne la différence entre l'actif financier et le passif. Elle représente les revenus dont aura besoin le gouvernement pour payer le coût des opérations et des événements passés.

La variation de la dette nette au cours d'un exercice permet de mesurer si les revenus générés sont suffisants pour couvrir les dépenses gouvernementales, dont l'acquisition d'immobilisations corporelles. Une augmentation de la dette nette signifie que davantage de revenus seront nécessaires pour payer le coût des opérations et des événements passés.

Au cours des dix dernières années, trois événements majeurs ont eu une incidence importante sur la dette nette de la province :

1. la restructuration du secteur de l'électricité en 1999-2000;
2. l'adoption de la norme du CCSP applicable aux immobilisations corporelles en 2002-2003;
3. l'adoption de la norme du CCSP pour la consolidation des organismes du secteur parapublic en 2005-2006.

La dette nette a augmenté de 40,0 milliards de dollars au cours de la dernière décennie, passant de 101,9 milliards de dollars au 31 mars 1996 à 141,9 milliards de dollars au 31 mars 2006. Cette augmentation s'explique par l'ajout du passif non capitalisé (ou « dette insurmontable ») du secteur de l'électricité de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO) de 20,3 milliards de dollars au 31 mars 2000, le déficit annuel net cumulatif des dix dernières années (qui s'élève à 16,5 milliards de dollars), la hausse nette de 2,7 milliards de dollars des immobilisations corporelles depuis le 1^{er} avril 2002, et la hausse nette des actifs nets des organismes du secteur parapublic de 449 millions de dollars depuis le 1^{er} avril 2005.

En 2005-2006, la SFIEO a affiché un excédent de revenus sur ses charges de 1,1 milliard de dollars. Par conséquent, le passif non capitalisé de la SFIEO a diminué pour s'établir à 19,3 milliards de dollars au 31 mars 2006. C'est la première fois que le passif non capitalisé est inférieur à son niveau initial depuis que l'ancienne société Ontario Hydro a été restructurée le 1^{er} avril 1999.

ANNEXE A

Principales hypothèses économiques

	Budget 2005- 2006	Chiffres réels 2005- 2006	Chiffres réels 2004-2005
Variation en pourcentage			
Produit intérieur brut réel	2,0	2,8	3,1
Produit intérieur brut nominal	3,9	4,1	5,2
Bénéfices des sociétés	3,0	(0,4)	13,7
Ventes au détail	4,0	4,7	3,2
Emploi	1,0	1,3	1,7
Revenu des particuliers	3,8	4,7	4,5
Traitements et salaires*	3,6	5,0	4,7
Variation en milliers			
Mises en chantier de logements	75,4	78,8	85,1
Création d'emplois	65	81	103
* Comprend le revenu supplémentaire du travail.			

ANNEXE B

Risques et sensibilités liés aux revenus

Les tableaux qui suivent indiquent certains risques et sensibilités liés à l'économie, aux revenus et aux charges. Ils sont reproduits du budget de 2006 déposé en mars 2006.

Éléments clés	Hypothèses 2006-2007	Sensibilités 2006-2007
Total des revenus		
PIB réel	Croissance de 2,3 % en 2006	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance du PIB réel modifie les revenus de 645 millions de dollars. Ce montant peut varier grandement selon la nature et la source de la variation du taux de croissance du PIB.
Indice du PIB	Augmentation de 2,2 % en 2006	
Taux d'intérêt canadiens	Intérêt de 4,0 % sur les bons du Trésor de trois mois en 2006	Une augmentation de un point de pourcentage des taux d'intérêt fait diminuer les revenus d'un montant allant de 65 à 325 millions de dollars, et l'inverse est aussi vrai.
PIB réel des États-Unis	Croissance de 3,4 % en 2006	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance du PIB réel des États-Unis modifie les revenus d'un montant allant de 195 à 475 millions de dollars.
Taux de change du dollar canadien	87,0 cents am. en 2006	Une augmentation de un cent du taux de change du dollar canadien fait diminuer les revenus d'un montant allant de 25 à 115 millions de dollars, et l'inverse est aussi vrai.
Total des revenus fiscaux		
Assiette de revenu ¹	Croissance de 3,6 % en 2006-2007	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance du PIB nominal modifie les revenus de 590 millions de dollars. Ce montant peut varier grandement selon la nature et la source de la variation du taux de croissance du PIB.
PIB nominal	Croissance de 4,5 % en 2006	

Éléments clés	Hypothèses 2006-2007	Sensibilités 2006-2007
Revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers		
Assiette de revenu	Croissance de 5,6 % en 2006-2007	
Principales hypothèses économiques		
Traitements et salaires	Croissance de 4,7 % en 2006	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance des traitements et salaires modifie les revenus de 240 millions de dollars.
Emplois	Croissance de 1,3 % en 2006	
Revenus des entreprises non constituées en personne morale	Croissance de 4,2 % en 2006	
Principales hypothèses en matière de revenus		
Revenus nets – gains en capital	Diminution de 18,0 % en 2006	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance des revenus nets découlant des gains en capital modifie les revenus de 4 millions de dollars.
Déductions au titre des REER	Croissance 6,0 % en 2006	Une augmentation de un point de pourcentage du taux de croissance des déductions au titre des REER fait diminuer les revenus de 15 millions de dollars, et l'inverse est aussi vrai.
Cotisations pour l'année d'imposition 2005 ²	20,3 milliards de dollars	Une variation de un point de pourcentage des cotisations de l'impôt sur le revenu des particuliers pour 2005 modifie les revenus de 203 millions de dollars ³ .
Cotisations pour l'année d'imposition 2004 et auparavant ²	0,8 milliard de dollars	Une variation de un point de pourcentage des cotisations de l'impôt sur le revenu des particuliers pour 2004 et auparavant modifie les revenus de 8 millions de dollars ³ .

Nota : Renseignements tirés du budget de 2006 publié en mars 2006.

Éléments clés	Hypothèses 2006-2007	Sensibilités 2006-2007
Revenus tirés de la taxe de vente au détail		
Assiette de revenu	Croissance de 4,2 % en 2006-2007	
Comprend :		
Dépenses des ménages imposables	Croissance de 3,6 % en 2006-2007	
Autres dépenses imposables	Croissance de 4,9 % en 2006-2007	
Principales hypothèses économiques		
Ventes au détail	Croissance de 4,2 % en 2006	
Dépenses nominales de consommation	Croissance de 4,3 % en 2006	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance des dépenses nominales de consommation modifie les revenus de 90 millions de dollars.
Revenus tirés de l'impôt sur les sociétés		
Assiette de revenu	Croissance de 2,7 % en 2006-2007	
Bénéfices des sociétés	Croissance de 3,8 % en 2006	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance des bénéfices des sociétés avant impôt modifie les revenus de 65 millions de dollars.
Remboursements au titre des cotisations fiscales de 2005-2006 ⁴	1,2 milliard de dollars à payer en 2006-2007	Une augmentation de un point de pourcentage dans les remboursements de 2005-2006 fait diminuer les revenus de 12 millions de dollars, et l'inverse est aussi vrai ³ .
Paiements d'impôt au moment de la production de la déclaration en 2005-2006	500 millions de dollars à percevoir en 2006-2007	Une variation de un point de pourcentage des paiements d'impôt au moment de la production de la déclaration de 2005-2006 modifie les revenus de 5 millions de dollars ³ .
Paiements des cotisations d'impôt de 2005-2006	600 millions de dollars à percevoir en 2005-2006 et 2006-2007	Une variation de un point de pourcentage des paiements de cotisations de 2005-2006 modifie les revenus de 6 millions de dollars ³ .

Nota : Renseignements tirés du budget de 2006 publié en mars 2006.

Éléments clés	Hypothèses 2006-2007	Sensibilités 2006-2007
Revenus tirés de l'impôt-santé des employeurs		
Assiette de revenu	Croissance de 4,3 % en 2006-2007	
Traitements et salaires	Croissance de 4,7 % en 2006	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance des traitements et salaires modifie les revenus de 35 millions de dollars.
Revenus tirés de la Contribution-santé de l'Ontario		
Assiette de revenu	Croissance de 4,9 % en 2006-2007	
Revenu des particuliers	Croissance de 4,7 % en 2006	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance du revenu des particuliers modifie les revenus de 25 millions de dollars.
Cotisations pour l'année d'imposition 2005	2,4 milliards de dollars en 2005	Une variation de un point de pourcentage des cotisations de la Contribution-santé de l'Ontario de 2005 modifie les revenus de 24 millions de dollars.
Revenus tirés de la taxe sur l'essence		
Assiette de revenu	Croissance de 0,1 % en 2006-2007	
Prix de l'essence aux pompes	88,0 cents le litre en 2006	Une augmentation du prix de l'essence aux pompes de un cent le litre fait diminuer les revenus de 2 millions de dollars, et l'inverse est aussi vrai.
Revenus tirés de la taxe sur les carburants		
Assiette de revenu	Croissance de 0,7 % en 2006-2007	
PIB réel	Croissance de 2,3 % en 2006	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance du PIB réel modifie les revenus de 13 millions de dollars.
Revenus tirés des droits de cession immobilière		
Assiette de revenu	Déclin de 1,4 % en 2006-2007	
Revente de logements	Déclin de 4,7 % en 2006	Une variation de un point de pourcentage du nombre de logements revendus et du prix de revente modifie les revenus de 10 millions de dollars.

Nota : Renseignements tirés du budget de 2006 publié en mars 2006.

Éléments clés	Hypothèses 2006-2007	Sensibilités 2006-2007
Prix de revente	Croissance de 3,0 % en 2006	
Transferts – santé et programmes sociaux		
Assiette de revenu – Canada	28,6 milliards de dollars en 2006-2007	
Part du revenu de l'Ontario	37,7 % en 2006-2007	
Pourcentage de la population de l'Ontario	38,9 % en 2006-2007	Chaque variation de un dixième de point de pourcentage de la population modifie les revenus de 44 millions de dollars.
Part de l'assiette de l'IRP fédéral de base de l'Ontario	43,9 % en 2006-2007	Chaque augmentation de un dixième de point de pourcentage de l'assiette de l'impôt fédéral de base sur le revenu des particuliers fait diminuer les revenus de 6 millions de dollars, et l'inverse est aussi vrai.
¹ L'assiette de revenu est constituée des revenus, à l'exception de l'incidence des mesures, des rajustements pour les variations avec les estimations antérieures des comptes publics et d'autres facteurs ponctuels. ² Les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers (IRP) de l'Ontario de 2005 sont estimatifs car un grand nombre de déclarations de 2005 doivent être évaluées par l'Agence du revenu du Canada. Certains montants fiscaux de 2004 et d'années précédentes doivent toujours être évalués. ³ Un changement dans les cotisations aux fins de l'impôt sur le revenu des particuliers de 2005 ou des années précédentes ou dans les revenus tirés de l'impôt sur les sociétés de 2005-2006 aura un effet sur les revenus de 2006-2007 en raison d'un changement à l'assiette de revenu à laquelle est appliquée la croissance pour le présent exercice. ⁴ Les remboursements d'impôt sur les sociétés pour 2005-2006 sont toujours incertains parce qu'une grande partie des sociétés ont jusqu'au 30 juin 2006 pour produire leur déclaration de revenus de 2005.		
Nota : Renseignements tirés du budget de 2006 publié en mars 2006.		

ANNEXE B

Risques et sensibilités liés aux charges

Un grand nombre de programmes dispensés par la province sont assujettis à des risques éventuels et à des inducteurs de coûts tels que la hausse de l'utilisation ou la variation de l'effectif ou du nombre de cas. Les sensibilités suivantes sont fondées sur les moyennes des charges dans les principaux secteurs de programmes et peuvent varier selon la nature et la composition des risques éventuels.

Programme	Hypothèses 2006-2007	Sensibilités 2006-2007
Santé	Croissance annuelle de 5,8 %	Variation de 1 % dans le secteur de la santé : 354 millions de dollars.
Hôpitaux	Croissance annuelle de 4,6 %	Variation de 1 % des charges nettes des hôpitaux : 147 millions de dollars.
Programmes de médicaments	Croissance annuelle de 10 %	Variation de 1 % dans l'utilisation de tous les programmes de médicaments : 35 millions de dollars (personnes âgées et bénéficiaires de l'aide sociale).
Soins à domicile	Plus de 16,7 millions d'heures de services d'aides familiales et de soutien; 8,9 millions de visites par du personnel infirmier et des professionnels	Variation de 1 % des heures de services d'aides familiales et de soutien : 4 millions de dollars. Variation de 1 % des visites par du personnel infirmier et des professionnels : 6 millions de dollars.
Centres de soins de longue durée	Plus de 75 500 lits de soins de longue durée	Le coût d'exploitation provincial annuel moyen d'un lit, déduction faite des revenus des quotes-parts versées par les pensionnaires, dans un centre de soins de longue durée est de 38 000 \$. Une variation de 1 % du nombre des lits : 28 millions de dollars.
Écoles élémentaires et secondaires ¹	Effectif quotidien moyen : près de 2 millions d'élèves	Variation de 1 % de l'effectif : 160 millions de dollars au titre des charges nettes des conseils scolaires.
Étudiantes et étudiants collégiaux	151 000 étudiantes et étudiants à plein temps	Variation de 1 % de l'effectif : 7 millions de dollars.

Programme	Hypothèses 2006-2007	Sensibilités 2006-2007
Étudiantes et étudiants universitaires ¹	314 000 étudiantes et étudiants de premier cycle et de troisième cycle à temps plein	Variation de 1 % de l'effectif : 22 millions de dollars de charges nettes.
Ontario au travail ¹	Moyenne annuelle de 201 000 cas	Variation de 1 % du nombre de cas : 16 millions de dollars.
Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées ¹	Moyenne annuelle de 233 000 cas	Variation de 1 % du nombre de cas : 24 millions de dollars.
Système correctionnel	2,8 millions de jours-détenus adultes par année	Coût moyen d'un détenu par jour : 162 \$. Variation de 1 % du nombre de jours-détenus : 5 millions de dollars.
Intérêt sur la dette	Coût moyen d'emprunt prévu : environ 5,1 %	Variation de 100 points de base des taux d'emprunt : environ 250 millions de dollars.

¹ Chiffres de 2005-2006.

Nota : Renseignements tirés du budget de 2006 publié en mars 2006.

ANNEXE B

Coûts de rémunération

Les coûts de rémunération et les règlements salariaux constituent d'importants inducteurs de coûts et ont une incidence considérable tant sur les finances des partenaires du secteur parapublic que sur celles de la province.

Secteur	Coût de 1 % d'augmentation salariale	Taille du secteur
Paiements versés aux médecins dans le cadre de l'Assurance-santé de l'Ontario ¹	75 millions de dollars	Près de 22 000 médecins en Ontario, englobant 10 900 médecins de famille et 11 000 spécialistes.
Infirmières et infirmiers dans les hôpitaux ²	43 millions de dollars	Équivalents temps plein : plus de 53 000 infirmières et infirmiers dans les hôpitaux.
Personnel des écoles élémentaires et secondaires ³	121 millions de dollars	Plus de 190 000 membres du personnel, y compris le personnel enseignant, administratif, de direction, de soutien et chargé de l'entretien.
Personnel des collèges ⁴	11 millions de dollars	Près de 35 000 membres du personnel, y compris le corps professoral ainsi que le personnel administratif, de direction, de soutien et chargé de l'entretien.
Fonction publique de l'Ontario ⁵	51 millions de dollars	Plus de 64 000 fonctionnaires.

¹ Perspectives de 2006-2007.

² Chiffres de 2005-2006.

³ Un pour cent d'augmentation des repères salariaux des Subventions pour les besoins des élèves en fonction de l'année scolaire 2005-2006.

⁴ Chiffres de 2004-2005.

⁵ Chiffres de 2005-2006; représentent les coûts totaux de rémunération.

Nota : Renseignements tirés du budget de 2006 publié en mars 2006.

**ÉTATS
FINANCIERS
CONSOLIDÉS**



Rapport du vérificateur

À l'Assemblée législative de la province de l'Ontario

J'ai vérifié l'état consolidé de la situation financière de l'Ontario au 31 mars 2006 ainsi que les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe au gouvernement de l'Ontario. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par le gouvernement, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la province au 31 mars 2006, ainsi que les résultats de ses activités, les changements de sa dette nette et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Toronto (Ontario)
Le 2 août 2006

Jim McCarter, CA
Vérificateur général

Province de l'Ontario
État consolidé des résultats

	Budget¹ 2006	Chiffres réels 2006	Chiffres réels 2005
Pour l'exercice clos le 31 mars (En millions de dollars)			
Revenus (annexe 1)			
Impôt sur le revenu des particuliers	20 026	21 041	19 320
Taxe de vente au détail	15 475	15 554	14 855
Impôt sur les sociétés	9 248	9 984	9 883
Impôt-santé des employeurs	4 033	4 197	3 886
Taxes sur l'essence et les carburants	3 041	3 010	3 004
Contribution-santé de l'Ontario	2 422	2 350	1 737
Autres taxes et impôts	3 481	3 781	3 290
Total des revenus fiscaux	57 726	59 917	55 975
Gouvernement du Canada	13 173	13 251	11 882
Revenus d'investissement dans les entreprises publiques (annexe 8)	4 019	4 308	3 578
Autres	6 769	6 749	6 406
	81 687	84 225	77 841
Charges (annexes 2 et 3)			
Santé	33 362	32 834	31 572
Éducation	11 640	11 599	10 859
Services sociaux et à l'enfance	9 944	10 067	9 230
Intérêt sur la dette	9 796	9 019	9 368
Environnement, ressources et développement économique	6 433	8 502	6 459
Formation, collèges et universités	4 819	4 714	4 605
Justice	3 073	3 058	2 958
Administration générale et autres charges	4 416	4 134	4 345
	83 483	83 927	79 396
Réserve	1 000		
Excédent (Déficit) annuel	(2 796)	298	(1 555)
Déficit accumulé au début de l'exercice		(125 743)	(124 188)
Moins : Actifs nets des organismes du secteur parapublic au début de l'exercice (note 2, annexe 9)		16 290	—
Déficit accumulé à la fin de l'exercice		(109 155)	(125 743)

Se reporter aux notes et aux annexes afférentes aux états financiers.

¹ Montants indiqués dans le budget de 2005 qui ne tiennent pas compte de l'incidence de la consolidation des organismes du secteur parapublic.

Province de l'Ontario
État consolidé de la situation financière

Au 31 mars (En millions de dollars)	2006	2005
Passif		
Créditeurs et charges à payer (<i>annexe 4</i>)	13 272	13 629
Dette (<i>note 3</i>)	154 906	156 377
Gains non amortis - change	426	424
	155 332	156 801
Contrats d'achat d'électricité (<i>note 5</i>)	3 389	3 785
Passif lié au financement du secteur nucléaire (<i>note 5</i>)	768	1 410
Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs (<i>note 6</i>)	1 686	1 747
Autres passifs (<i>note 7</i>)	3 858	5 146
	178 305	182 518
Actif financier		
Espèces et quasi-espèces	4 342	10 032
Placements temporaires (<i>note 8</i>)	2 979	4 321
Débiteurs (<i>annexe 5</i>)	6 447	6 164
Prêts en cours (<i>annexe 6</i>)	6 851	6 364
Autres actifs	2 588	2 473
Investissement dans les entreprises publiques (<i>annexe 8</i>)	13 170	12 243
	36 377	41 597
Dette nette	(141 928)	(140 921)
Actif non financier		
Actifs nets des organismes du secteur parapublic (<i>note 2, annexe 9</i>)	16 739	—
Immobilisations corporelles (<i>note 9</i>)	16 034	15 178
	32 773	15 178
Déficit accumulé	(109 155)	(125 743)
Passif éventuel (<i>note 10</i>) et engagements (<i>note 11</i>)		
Se reporter aux notes et aux annexes afférentes aux états financiers.		

Province de l'Ontario
État consolidé de l'évolution de la dette nette

Pour l'exercice clos le 31 mars (En millions de dollars)	2006	2005
Excédent (Déficit) annuel	298	(1 555)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 675)	(1 388)
Amortissement des immobilisations corporelles (<i>note 9</i>)	815	801
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	45	18
Pertes (Gains) sur la vente d'immobilisations corporelles	(41)	19
Augmentation des actifs nets des organismes du secteur parapublic (<i>annexe 9</i>)	(449)	—
	(1 305)	(550)
Augmentation de la dette nette	(1 007)	(2 105)
Dette nette au début de l'exercice	(140 921)	(138 816)
Dette nette à la fin de l'exercice	(141 928)	(140 921)
Se reporter aux notes et aux annexes afférentes aux états financiers.		

Province de l'Ontario
État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars (En millions de dollars)	2006	2005
Activités de fonctionnement		
Excédent (Déficit) annuel	298	(1 555)
Amortissement des immobilisations corporelles (<i>note 9</i>)	815	801
Pertes (Gains) sur la vente d'immobilisations corporelles	(41)	19
Revenus d'investissement dans les entreprises publiques (<i>annexe 8</i>)	(4 308)	(3 578)
Montants remis par les entreprises publiques (<i>annexe 8</i>)	3 381	3 365
Diminution du passif lié aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs (<i>note 6</i>)	(61)	(53)
Diminution des contrats d'achat d'électricité (<i>note 5</i>)	(396)	(236)
Diminution du passif lié au financement du secteur nucléaire (<i>note 5</i>)	(642)	(506)
Augmentation (Diminution) des créditeurs et charges à payer (<i>annexe 4</i>)	(357)	2 468
Diminution d'autres postes	(2 173)	(1 179)
Flux de trésorerie servant aux activités de fonctionnement	(3 484)	(454)
Opérations liées aux immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 675)	(1 388)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	45	18
Augmentation des actifs nets des organismes du secteur parapublic (<i>annexe 9</i>)	(449)	—
Flux de trésorerie servant aux opérations liées aux immobilisations	(2 079)	(1 370)
Investissements		
Diminution (Augmentation) des placements temporaires (<i>note 8</i>)	1 342	(1 387)
Flux de trésorerie découlant des (servant aux) investissements	1 342	(1 387)
Activités de financement		
Emprunts contractés	19 955	26 141
Dette remboursée	(21 424)	(18 073)
Flux de trésorerie découlant des (servant aux) activités de financement	(1 469)	8 068
Augmentation (Diminution) nette des espèces et des quasi-espèces	(5 690)	4 857
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	10 032	5 175
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	4 342	10 032
Se reporter aux notes et aux annexes afférentes aux états financiers.		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(TOUS LES TABLEAUX SONT EN MILLIONS DE DOLLARS)

1. Résumé des principales conventions comptables

Méthode de comptabilité

Les états financiers consolidés sont préparés selon les principes comptables recommandés pour les gouvernements par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et, s'il y a lieu, les recommandations du Conseil des normes comptables (CNC) de l'ICCA.

Périmètre comptable

Les présents états financiers constituent un rapport sur les activités du Trésor associées à celles des organismes qui sont sous le contrôle du gouvernement, selon les définitions des normes du CCSP.

Depuis le 1^{er} avril 2005, les hôpitaux publics, les hôpitaux psychiatriques spécialisés, les conseils scolaires et les collèges, qu'on appelle collectivement « organismes du secteur parapublic », sont inclus dans le périmètre comptable du gouvernement conformément à la norme de comptabilité publique révisée qu'a émise le CCSP. Les organismes du secteur parapublic sont consolidés par secteur dans les présents états financiers.

Les autres organismes qui sont sous le contrôle de la province et qui répondent à l'un des critères suivants font l'objet d'une consolidation séparée : i) soit des revenus, des charges, un actif ou un passif de plus de 50 millions de dollars; ii) soit des sources extérieures de revenus, un déficit ou un excédent de plus de 10 millions de dollars. La liste de ces organismes se trouve à l'annexe 7.

Les activités des petits organismes qui ne respectent pas les critères ci-dessus sont ajoutées aux comptes des ministères qui en sont responsables dans les présents états financiers. Les fiducies qui sont administrées par le gouvernement pour le compte d'autres parties sont exclues du périmètre comptable. On trouvera à la note 12 des renseignements sur ces fiducies.

Principes de consolidation

Dans les présents états financiers, les organismes du gouvernement, à l'exception des entreprises publiques et des organismes du secteur parapublic, font l'objet d'une consolidation proportionnelle avec le Trésor. Les redressements nécessaires sont apportés pour présenter les comptes de ces organismes sur une base compatible avec les conventions comptables décrites ci-après et pour éliminer les opérations et les comptes importants entre les organismes.

Les entreprises publiques sont définies comme étant les organismes gouvernementaux qui : i) ont le pouvoir, sur le plan financier et du fonctionnement, d'exercer des activités commerciales; ii) ont pour principale activité et source de revenus la vente de biens et de services à des particuliers et à des organisations non gouvernementales; iii) sont en mesure de mener leurs affaires et de remplir leurs obligations grâce aux revenus provenant de sources extérieures au périmètre comptable du gouvernement. Les activités des entreprises publiques sont comptabilisées dans les états financiers selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. En fonction de cette méthode, leurs actifs nets cumulés sont inclus dans les états financiers au poste Investissement dans les entreprises publiques dans l'état consolidé de la situation financière, et leurs revenus nets cumulés sont présentés sous forme de poste séparé, Revenus d'investissement dans les entreprises publiques, dans l'état consolidé des résultats. Les entreprises publiques font l'objet d'un rapport conformément aux principes comptables généralement reconnus applicables aux entreprises commerciales.

Les organismes du secteur parapublic sont inscrits dans les états financiers selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. Selon cette méthode, leurs actifs nets cumulés sont inclus dans l'état consolidé de la situation financière au poste Actifs nets des organismes du secteur parapublic. Leurs charges nettes cumulées, soit les charges annuelles totales de tous les organismes du secteur parapublic déduction faite des revenus tirés de sources autres que la province, sont incluses dans les charges par secteur dans l'état consolidé des résultats. Les charges nettes cumulées des hôpitaux sont incluses dans les charges liées à la santé, les charges nettes des conseils scolaires sont incluses dans les charges liées à l'éducation et les charges nettes des collèges sont incluses dans les charges liées à la formation, aux collèges et aux universités dans l'état consolidé des résultats. Les gains et pertes considérables découlant d'opérations entre des organismes à l'intérieur du périmètre comptable du gouvernement sont éliminés lors de la consolidation. Les organismes du secteur parapublic sont inscrits conformément aux principes comptables généralement reconnus pour ce secteur, sauf pour le secteur des conseils scolaires qui a fait l'objet d'un redressement en fonction de la comptabilité d'exercice intégrale lors de la consolidation.

Incertitude de mesure

L'incertitude relative à la détermination du montant indiqué pour un poste dans les états financiers est connue sous le nom d'incertitude de mesure. Une telle incertitude se produit lorsqu'il est raisonnablement possible qu'il existe un écart important entre le montant constaté et un autre montant raisonnablement possible.

Une incertitude de mesure se produit dans les présents états financiers et dans les notes complémentaires en ce qui a trait à l'évaluation des contrats d'achat d'électricité, aux charges à payer liées aux obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs, à la valeur des immobilisations corporelles, et aux revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt sur les sociétés.

L'évaluation des contrats d'achat d'électricité donne lieu à de l'incertitude en raison des fluctuations des prix du marché qui auraient une incidence sur ce passif. Les charges à

payer liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs donnent lieu à de l'incertitude parce que les résultats réels peuvent diverger considérablement des meilleures estimations de la province en matière de résultats prévus (par exemple, il peut y avoir une différence entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles concernant le rendement des investissements des actifs des régimes de retraite et les taux tendanciels des coûts des soins de santé pour les prestations accordées aux retraités).

La valeur des immobilisations corporelles est incertaine parce qu'on utilise une estimation du coût historique faute de connaître le coût réel et en raison des différences entre la durée de vie utile estimative et la durée de vie utile réelle. Les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt sur les sociétés sont incertains en raison de différences éventuelles entre la croissance économique prévue et réelle, et des répercussions des futures cotisations sur les impôts à percevoir.

Les estimations sont fondées sur les données les plus fiables, disponibles au moment de la préparation des états financiers, et sont rajustées chaque année en fonction des nouvelles données fournies.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés au cours de l'exercice où se produisent les événements auxquels ils se rapportent et pendant lequel ils sont gagnés. Les sommes reçues avant la fin de l'exercice concernant les revenus qui seront acquis dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées sous forme de passifs.

Charges

Les charges sont comptabilisées au cours de l'exercice pendant lequel surviennent les événements auxquels elles se rapportent et pendant lequel les ressources sont utilisées. Sont compris :

- les passifs liés aux biens ou aux services utilisés pendant l'exercice;
- les paiements de transfert autorisés et dus aux bénéficiaires;
- l'intérêt sur la dette accumulé;
- les prestations de retraite et les autres avantages sociaux futurs;
- l'amortissement des immobilisations corporelles;
- la dépréciation des biens.

Les paiements de transfert sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont autorisés, lorsque toutes les conditions d'admissibilité sont remplies et qu'il est possible de faire une prévision raisonnable de ce montant.

L'intérêt sur la dette comprend : i) l'intérêt sur les emprunts non remboursés, déduction faite des revenus d'intérêt sur les investissements et les prêts; ii) l'amortissement des gains ou pertes de change; iii) l'amortissement des remises, primes ou commissions sur l'emprunt; iv) l'amortissement des gains et pertes de couverture reportés; v) le service de la dette et d'autres coûts.

Les avantages sociaux futurs comme les prestations de retraite, les autres avantages de retraite et les allocations de fin d'emploi sont imputés aux charges dans les exercices au cours desquels les employés ont droit aux avantages sociaux. Ces charges constituent la part du gouvernement des coûts des avantages sociaux, y compris les coûts assumés pendant l'exercice en cours, l'intérêt sur la charge ou l'excédent net au titre des avantages sociaux, l'amortissement des gains ou pertes actuariels, les coûts ou les gains découlant de modifications des régimes et d'autres redressements.

D'autres avantages sociaux futurs sont comptabilisés soit au cours de la période pendant laquelle l'obligation du gouvernement se produit, soit lorsque les avantages sociaux sont acquis et accumulés par les employés.

Le coût des immeubles et de l'infrastructure de transport appartenant à la province est amorti et imputé aux charges de façon linéaire pendant la durée de vie utile estimative des biens. L'amortissement des immobilisations corporelles appartenant aux organismes gouvernementaux consolidés dans les présents états financiers est également inclus dans les charges.

La province met progressivement en oeuvre les recommandations du CCSP concernant les immobilisations corporelles. Par conséquent, le coût d'acquisition d'autres immobilisations corporelles appartenant à la province, telles que l'ameublement et les véhicules, continue d'être imputé aux charges. En outre, pour les contrats importants de location-acquisition conclus par la province, un montant équivalant à la valeur actualisée des paiements de location minimaux requis pour la durée du contrat de location continue d'être comptabilisé comme une charge lors de la mise en vigueur du contrat de location, avec une obligation compensatoire enregistrée pour l'obligation locative.

Passif

Le passif est comptabilisé dans la mesure où il représente des obligations actuelles du gouvernement vis-à-vis de tiers à la suite d'événements et d'opérations survenant avant la fin de l'exercice. Le règlement du passif entraînera le sacrifice d'avantages économiques futurs.

Le passif comprend les pertes probables sur les garanties de prêt consenties par le gouvernement et la réserve pour éventualités quand il est probable qu'une perte sera subie et qu'on peut en déterminer raisonnablement le montant.

Le passif comprend également les obligations envers les entreprises publiques.

Dettes

Les emprunts comprennent les bons du Trésor, les effets commerciaux, les billets à moyen et à long terme, les obligations d'épargne, les débentures et les prêts.

Les emprunts libellés en devises étrangères qui font l'objet d'une opération de couverture sont comptabilisés selon l'équivalent en dollars canadiens au taux de change établi par les modalités des accords de couverture. Les autres emprunts et éléments d'actif et de passif en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en cours à la

fin de l'exercice, et tout gain ou perte de change est amorti sur la durée restant à courir jusqu'à l'échéance.

La province a recours à des instruments financiers dérivés afin de réduire au minimum les frais d'intérêt et de gérer les risques. Elle n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins de spéculation. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur provient de l'actif sous-jacent. Les gains ou les pertes découlant des opérations dérivées sont reportés et amortis sur la vie économique restante de l'émission obligataire afférente.

Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

Le passif lié aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs est comptabilisé sur une base actuarielle d'après les hypothèses les plus probables du gouvernement portant sur les taux d'inflation futurs, le rendement des placements, le niveau des salaires des employés, d'autres hypothèses sous-jacentes et, le cas échéant, le taux d'emprunt du gouvernement. Des gains et des pertes actuariels s'ensuivent lorsque les résultats réels des régimes, des autres prestations de retraite et des indemnités de départ diffèrent des prévisions ou que l'on modifie les hypothèses. Ces gains et pertes sont amortis sur le nombre moyen prévu d'années de service non écoulées des participants.

Le passif lié aux avantages sociaux futurs, comme les prestations de retraite, les autres avantages de retraite et les indemnités de départ, représente la part du gouvernement de la valeur actuarielle actuelle des avantages sociaux attribués aux services rendus par les employés en poste et les anciens employés, moins la part du gouvernement de l'actif des régimes. Le passif comprend également la part de la province du solde non amorti des gains et pertes actuariels et les divers redressements pour des éléments tels que les différences entre la date de fin d'exercice des régimes de retraite et la date de fin d'exercice de la province.

Actif

L'actif désigne les ressources que le gouvernement contrôle et dont il tirera des avantages. Les éléments d'actif sont comptabilisés au cours de l'exercice où se produisent les événements donnant lieu à ces avantages.

Actif financier

L'actif financier désigne les ressources qui peuvent être utilisées pour acquitter des dettes ou financer des opérations futures. Il comprend les espèces, les placements temporaires, les débiteurs, les prêts en cours, les avances et l'investissement dans les entreprises publiques.

Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre du coût ou de la juste valeur.

Les débiteurs sont comptabilisés en fonction du coût. Une provision pour moins-value est établie lorsque les possibilités de recouvrement sont jugées douteuses.

Les prêts en cours assortis de conditions privilégiées sont considérés en partie comme des subventions et sont inscrits à la date où ils sont consentis à leur valeur nominale réduite du montant de la portion des prêts constituant une subvention. Le montant de la subvention est imputé aux charges à la date où le prêt est consenti. Le montant de l'escompte du prêt est amorti par imputation aux revenus pendant la durée du prêt. Les prêts en cours comprennent les montants que doivent les entreprises publiques.

Le poste Investissement dans les entreprises publiques représente l'actif net des entreprises publiques. Cet actif est comptabilisé selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, décrite dans la section sur les principes de consolidation.

Actifs nets des organismes du secteur parapublic

Les actifs nets des organismes du secteur parapublic sont constitués des immobilisations corporelles et de l'actif financier de ces organismes déduction faite de leur passif. Les actifs de ces organismes sont consolidés, mais ils appartiennent aux membres du secteur parapublic et il sont gérés et exploités par ceux-ci. Les immobilisations corporelles des hôpitaux et des collèges sont comptabilisées selon le coût historique dans leurs états financiers. À l'heure actuelle, les conseils scolaires ne comptabilisent pas les immobilisations corporelles dans leurs états financiers, mais leur information financière a été redressée lors de la consolidation pour tenir compte du coût historique estimé de leurs terrains et immeubles.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon le coût historique, qui comprend les coûts directement liés à l'acquisition, à la conception, à la construction, à l'aménagement ou à l'amélioration des immobilisations corporelles ainsi que les frais généraux directement attribuables à la construction et à l'aménagement, à l'exclusion des intérêts. Un coût historique estimé a été utilisé lorsque le coût réel était inconnu au moment où la province a mis en oeuvre la comptabilité des immobilisations corporelles.

La province met progressivement en oeuvre les recommandations du CCSP concernant les immobilisations corporelles appartenant à la province. Les catégories suivantes sont donc incluses dans les immobilisations corporelles et comptabilisées selon le coût historique : les terrains, les immeubles et l'infrastructure de transport appartenant à la province et toutes les immobilisations corporelles appartenant à des organismes du gouvernement qui sont consolidés dans les présents états financiers. Les immobilisations corporelles qui restent, soit principalement des actifs loués, des ordinateurs, de l'équipement, des véhicules et de l'ameublement, sont passées en charges lors de leur acquisition. La province entend adopter les recommandations du CCSP pour les autres immobilisations corporelles qui restent en 2008-2009.

Les coûts d'entretien et de réparation sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les améliorations qui prolongent de façon significative la vie utile ou la capacité d'une immobilisation corporelle sont capitalisées.

Fonds en fiducie

Les fonds en fiducie qui ont été versés au Trésor figurent au poste Autres passifs de l'état consolidé de la situation financière.

2. Changements apportés aux conventions comptables

En août 2003, le CCSP a révisé sa norme relative au périmètre comptable pour les exercices à compter du 1^{er} avril 2005. Le périmètre comptable du gouvernement comporte des organismes qui sont sous son contrôle conformément à la nouvelle norme. Par conséquent, le périmètre comptable de la province a été élargi en vue d'inclure les hôpitaux publics, les hôpitaux psychiatriques spécialisés, les conseils scolaires et les collèges, qu'on appelle collectivement organismes du secteur parapublic.

La valeur comptable nette de l'actif net des organismes du secteur parapublic au 1^{er} avril 2005 était établie à 16,3 milliards de dollars. Le déficit accumulé de la province au 1^{er} avril 2005 a été réduit en conséquence. L'adoption de la nouvelle convention comptable a entraîné une diminution de 449 millions de dollars des charges pour l'exercice 2005-2006.

Les résultats comparatifs pour l'exercice 2004-2005 n'ont pas été redressés en fonction de la nouvelle convention comptable car on ne peut raisonnablement en déterminer l'incidence sur les résultats financiers de l'exercice précédent. Par conséquent, il se peut qu'il ne soit pas utile de faire des comparaisons entre l'exercice actuel et les exercices précédents.

3. Dette

La province emprunte sur les marchés nationaux et internationaux. La dette totale de 154,9 milliards de dollars au 31 mars 2006 (156,4 milliards de dollars en 2005) se compose d'obligations et de débentures émises sur les marchés financiers publics à court et à long terme et de titres de créance internes détenus par certains régimes de retraite du secteur public et organismes gouvernementaux fédéraux et provinciaux et par des institutions financières privées. La dette comprenait la dette contractée pour les besoins de la province de 126,9 milliards de dollars (128,9 milliards de dollars en 2005) et la dette de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO) de 28,0 milliards de dollars (27,5 milliards de dollars en 2005). Le tableau qui suit présente le calendrier d'échéances de l'encours de la dette totale de la province, selon les devises pour le remboursement, exprimée en dollars canadiens, et tient compte de l'incidence des contrats d'instruments dérivés connexes.

Dette						2006	2005
Au 31 mars							
Devise	Dollar canadien	Dollar US	Yen japonais	Euro¹	Autres devises²	Total	Total
Échéance :							
2006							24 073 \$
2007	17 646 \$	3 315	460	–	–	21 421 \$	14 864
2008	8 078	5 397	320	–	224	14 019	12 777
2009	14 876	3 538	–	795	207	19 416	19 276
2010	8 431	1 654	717	1 443	870	13 115	12 758
2011	6 002	–	–	–	252	6 254	
1–5 ans	55 033	13 904	1 497	2 238	1 553	74 225	83 748
6–10 ans	21 772	5 214	99	1 188	1 707	29 980	28 994
11–15 ans	4 694	–	–	–	–	4 694	2 996
16–20 ans	11 766	–	–	–	–	11 766	10 156
21–25 ans	12 843	–	–	–	–	12 843	14 993
26–40 ³ ans	21 398	–	–	–	–	21 398	15 490
Total^{4, 5}	127 506 \$	19 118	1 596	3 426	3 260	154 906 \$	156 377 \$
Dette contractée pour les besoins de la province⁶							
	104 284	14 924	1 596	3 426	2 643	126 873	128 859
Dette de la SFIEO							
	23 222	4 194	–	–	617	28 033	27 518
Total^{4, 5}	127 506 \$	19 118	1 596	3 426	3 260	154 906 \$	156 377 \$
Taux d'intérêt effectifs (moyenne pondérée)							
2006	6,39 %	5,04 %	4,09 %	5,61 %	4,44 %	6,14 %	–
2005	6,64 %	5,31 %	5,20 %	5,49 %	4,72 %	–	6,36 %

¹ Les emprunts en euros comprennent les emprunts en euros et en francs français.

² Les autres devises comprennent : le dollar australien, le dollar néo-zélandais, la livre sterling, le franc suisse, le dollar de Hong Kong et le rand d'Afrique du Sud.

³ L'échéance la plus longue est le 1^{er} mars 2045.

⁴ Au 31 mars 2006, le total de la dette en devises étrangères était de 27,4 milliards de dollars (32,3 milliards de dollars en 2005). De ce montant, 384 millions de dollars (400 millions de dollars en 2005) étaient des emprunts non couverts en dollars américains, 695 millions de dollars (800 millions de dollars en 2005) étaient des emprunts non couverts en yens japonais et 23 millions de dollars (nul en 2005) étaient des emprunts non couverts en francs suisses; le reste, soit 26,3 milliards de dollars ou 95,9 % (31,1 milliards de dollars ou 96,3 % en 2005) était entièrement couvert en dollars canadiens.

⁵ La dette totale inclut des obligations totalisant 4,8 milliards de dollars (2,9 milliards de dollars en 2005) comprenant des options enchâssées dont peut se prévaloir la province ou le porteur dans certaines conditions.

⁶ Les emprunts en dollars canadiens comprennent des dettes à long terme que la province a contractées, mais qu'elle n'a pas remboursées. Au 31 mars 2006, une somme de 1,0 milliard de dollars était détenue (1,0 milliard de dollars en 2005).

Dette Au 31 mars	2006	2005
Dette payable au(x) :		
Investisseurs publics	130 760 \$	130 988 \$
Fonds de placement du Régime de pensions du Canada	10 233	10 233
Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario	7 596	8 666
Régime de retraite des fonctionnaires	2 705	2 886
Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario	1 285	1 371
Société canadienne d'hypothèques et de logement	960	1 003
Autres ¹	1 367	1 230
Total	154 906 \$	156 377 \$

¹ La dette payable à d'autres comprend la dette payable à la Caisse de retraite des employés municipaux de l'Ontario, à la Caisse de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie et au régime de retraite de Ryerson. Sont également compris les emprunts du trust des conseils scolaires, de la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants et du Musée royal de l'Ontario.

La juste valeur des emprunts contractés vise à estimer les montants auxquels les titres d'emprunts pourraient être échangés dans le cadre d'une opération entre parties consentantes. Pour établir la valeur de la dette provinciale, on obtient une juste valeur estimative en ayant recours à des flux monétaires actualisés et à d'autres méthodes d'évaluation, puis on la compare aux cotes du marché public lorsqu'elles sont disponibles. Ces estimations sont modifiées par les hypothèses de taux d'actualisation et par le montant et le calendrier des mouvements de trésorerie futurs.

La juste valeur estimative de la dette au 31 mars 2006 était de 170,6 milliards de dollars (172,3 milliards de dollars en 2005). Ce montant est plus élevé que la valeur comptable de 154,9 milliards de dollars (156,4 milliards de dollars en 2005), en raison des taux d'intérêt actuels qui sont généralement inférieurs aux taux d'intérêt s'appliquant à la dette émise. La juste valeur de la dette ne tient pas compte de l'incidence des contrats d'instruments dérivés connexes.

Emprunts du trust des conseils scolaires

Un trust de conseils scolaires a été constitué en juin 2003 pour refinancer en permanence la dette contractée par 55 conseils scolaires. En juin 2003, le trust a émis des débetures à fonds d'amortissement de 30 ans, totalisant 891 millions de dollars. Il a versé 882 millions de dollars des produits aux 55 conseils scolaires en contrepartie du droit irrévocable de recevoir les futurs paiements de transfert de la province touchant cet emprunt. Ces montants seront réduits au cours de la période de 30 ans par les paiements de transfert que fera le ministère de l'Éducation au trust en vertu du programme des Subventions de fonctionnement aux conseils scolaires. Au 31 mars 2006, les avances de 854 millions de dollars (867 millions de dollars en 2005) aux conseils scolaires étaient comprises dans les

autres actifs et les 863 millions de dollars (876 millions de dollars en 2005) en débentures sont comptabilisés dans la dette.

4. Gestion du risque et instruments financiers dérivés

La province utilise diverses stratégies de gestion du risque et respecte des limites d'exposition définies pour s'assurer que le risque est géré de façon prudente et efficiente. Elle a recours à un certain nombre de stratégies, dont celle des instruments financiers dérivés (« instruments dérivés »).

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur découle de l'actif sous-jacent. La province utilise les instruments dérivés aux fins de couverture et de réduction des frais d'intérêt. Les opérations de couverture sont effectuées principalement grâce à des échanges, qui sont des ententes légales dans le cadre desquelles la province convient avec une autre partie d'échanger des flux de trésorerie selon une ou plusieurs valeurs nominales à l'aide de taux d'intérêt de référence stipulés pendant une période déterminée. Cela permet à la province de compenser ses obligations actuelles et, en fait, de les convertir en des obligations ayant des caractéristiques plus intéressantes. Parmi les autres instruments financiers dérivés employés par la province figurent les contrats de change à terme, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les contrats à terme normalisé, les contrats d'options et les garanties de taux plafond et plancher.

Le risque de change est le risque que la valeur en dollars canadiens des paiements du principal et des intérêts sur les emprunts en devises étrangères et la valeur des opérations en devises étrangères varient en raison des fluctuations des taux de change. Afin de gérer le risque de change, la province se sert de contrats d'instruments dérivés, dont des contrats de change à terme, des contrats à terme normalisé, des contrats d'options et des échanges pour convertir en dollars canadiens ses liquidités qui sont en devises étrangères. Les plupart des contrats d'instruments dérivés couvrent la dette sous-jacente en harmonisant toutes les durées cruciales par souci d'efficacité. Lorsque la durée du contrat de change à terme utilisé pour fins de couverture est plus courte que celle de la dette sous-jacente, l'efficacité est assurée par la prolongation de la durée du contrat pour qu'elle s'harmonise avec celle de la dette sous-jacente ou jusqu'à ce que le contrat soit remplacé par un contrat d'instrument dérivé plus long.

En vertu de la politique actuelle, le montant net de la dette sous forme de capital en liquidités sans couverture et de devises étrangères ne doit pas dépasser 5 % de la dette contractée pour les besoins de la province et de la dette de la SFIEO. Au 31 mars 2006, 0,8 % et 0 % (0,8 % et 0,1 % en 2005) de tous les emprunts étaient dans une position non couverte. Une augmentation de un cent du dollar canadien par rapport au dollar américain entraînerait une hausse de 3 millions de dollars du montant de la dette (3 millions de dollars en 2005) et de 1,7 million de dollars (1,4 million de dollars en 2005) des frais d'intérêt sur la dette. Une baisse de un yen japonais par rapport au dollar canadien se traduirait par une hausse du montant de la dette de 7 millions de dollars (9 millions de dollars en 2005) et une augmentation des frais d'intérêt sur la dette de 2,0 millions de dollars (2,1 millions de dollars en 2005). Les gains totaux relatifs au change

comptabilisés dans l'état des résultats de 2005-2006 s'élevaient à 112 millions de dollars (56 millions de dollars en 2004-2005).

Les charges liées à l'intérêt sur la dette peuvent également varier à cause des changements dans les taux d'intérêt. En ce qui concerne la dette contractée pour les besoins de la province, le risque est mesuré selon le risque de révision des taux d'intérêt, qui équivaut à la somme nette du risque lié aux emprunts à taux flottant, des réserves de liquidité et des emprunts à taux fixe arrivant à échéance au cours des 12 prochains mois, exprimé en pourcentage de la dette précitée. Dans le cas de la dette de la SFIEO, le risque est mesuré selon le risque lié aux emprunts à taux flottant exprimé en pourcentage de la dette de la SFIEO. Selon la conjoncture, la province accroît ou réduit le risque de révision des taux d'intérêt en contractant ou en remboursant des emprunts à court terme, ou encore en ayant recours à des instruments dérivés ou en annulant certains de ces instruments. En vertu de la politique actuelle, le risque de révision des taux d'intérêt est limité à 25 % dans le cas de la dette contractée pour les besoins de la province tandis que le risque lié aux emprunts à taux flottant est limité à 20 % dans le cas de la dette de la SFIEO.

Au 31 mars 2006, le risque de révision des taux d'intérêt dans le cas de la dette contractée pour les besoins de la province était de 14,1 % (10,2 % en 2005) et le risque lié aux emprunts à taux flottant dans le cas de la dette de la SFIEO s'établissait à 9,6 % (8,5 % en 2005). En fonction d'instruments financiers portant intérêt à taux flottant dont on disposait à la date du bilan et des émissions prévues pour l'exercice à venir, une augmentation de 1 % (100 points de base) des taux d'intérêt entraînerait une hausse de 250 millions de dollars des frais d'intérêt sur la dette (250 millions de dollars en 2005).

Le risque d'illiquidité est le risque que la province ne soit pas en mesure de rembourser sa dette à court terme actuelle. En vue de réduire ce risque, la province garde des réserves de liquidité, soit l'encaisse et les placements temporaires (note 8), à des niveaux qui lui permettront de répondre à ses besoins futurs quant à l'encaisse et lui donneront une certaine souplesse quant au calendrier de ses émissions de titres. En outre, la province dispose de programmes de billets à court terme comme sources de liquidité pour éventualités.

Le tableau suivant renferme les dates d'échéance des instruments dérivés de la province en cours au 31 mars 2006, par type d'instrument, en fonction du montant nominal de référence des contrats. Les montants nominaux de référence représentent le volume de contrats dérivés en cours et n'indiquent pas le risque de crédit ou de marché de ces contrats. Ils ne sont pas représentatifs non plus des flux de trésorerie réels.

Valeur nominale du portefeuille des instruments dérivés Au 31 mars								2006	2005
Échéance au cours de l'exerc.	2007	2008	2009	2010	2011	6- 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Total
Échanges :									
Taux d'intérêt	8 648 \$	13 272 \$	10 403 \$	7 769 \$	2 111 \$	18 286 \$	4 246 \$	64 735 \$	69 116 \$
Crédit croisé	4 596	4 451	4 630	5 053	502	9 203	–	28 435	30 947
Contrats de change à terme	3 639	–	–	–	–	–	–	3 639	5 241
Garanties de taux plafond et plancher	444	–	–	88	–	–	–	532	761
Contrats à terme normalisé	–	–	–	–	–	–	–	–	62
Total	17 327 \$	17 723 \$	15 033 \$	12 910 \$	2 613 \$	27 489 \$	4 246 \$	97 341 \$	106 127 \$

Les instruments dérivés comportent un risque de crédit, soit le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles quant aux instruments dérivés pour lesquels la province a un gain non réalisé. La province gère le risque de crédit associé aux instruments dérivés notamment en ne faisant affaire qu'avec des contreparties ayant une bonne cote de solvabilité et en surveillant régulièrement la conformité aux limites de crédit. En outre, elle passe, avec pour ainsi dire toutes ses contreparties, des contrats (ententes cadres) comprenant des modalités de résiliation et, le cas échéant, de paiement. Le risque de crédit brut représente la perte qu'accuserait la province si toutes les contreparties qui constituent un risque de crédit manquaient à leurs obligations en même temps et si la province ne pouvait avoir recours aux provisions des conventions de positionnement. Le risque de crédit net tient compte des effets modérateurs de ces provisions.

Le tableau suivant indique le risque de crédit lié au portefeuille des instruments financiers dérivés, mesuré selon la valeur de remplacement des contrats dérivés, au 31 mars 2006.

Risque de crédit Au 31 mars	2006	2005
Risque de crédit brut ¹	1 507 \$	1 865 \$
Moins : Conventions de positionnement ²	(1 395)	(1 618)
Risque de crédit net	112 \$	247 \$

¹ Le risque de crédit brut représente la perte que subirait la province si chacune de ses contreparties manquait à ses engagements au même moment.

² Les conventions de positionnement s'appliquent aux contreparties assujetties à des ententes cadres lorsque les dates de règlement des contrats ne coïncident pas.

5. Passifs de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario

La Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO) fait l'objet d'une consolidation en tant qu'organisme du gouvernement dans les présents états financiers. Outre le passif courant et la dette à long terme de la SFIEO, comptabilisés dans les présents états financiers sous Créditeurs et charges à payer et Dette respectivement, les passifs suivants de la SFIEO sont également comptabilisés dans les présents états financiers :

i) Contrats d'achat d'électricité

Des contrats d'achat d'électricité et des conventions de prêt connexes ont été conclus par Ontario Hydro avec des producteurs indépendants situés en Ontario. À titre de successeur légal d'Ontario Hydro, la SFIEO est la contrepartie de ces contrats.

L'obligation découle du fait que ces contrats, qui arrivent à échéance à différentes dates d'ici 2048, prévoient l'achat d'électricité à des prix qui devaient être supérieurs aux prix du marché.

L'obligation envers les producteurs indépendants a été évaluée à 4,3 milliards de dollars selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie puisque Ontario Hydro a continué d'exister sous l'appellation SFIEO le 1^{er} avril 1999. Avant que le marché de l'électricité ne soit ouvert à la concurrence en mai 2002, l'électricité achetée auprès des producteurs indépendants était revendue au prix coûtant au réservoir commun de revenus que gère l'Ontario Power Generation Inc. (OPG). Après l'ouverture du marché, la SFIEO a subi des pertes annuelles sur l'électricité achetée auprès des producteurs indépendants. Le modèle fondé sur la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie a été mis à jour au 31 mars 2003, ce qui a eu pour effet de réduire de 422 millions de dollars

le passif estimé pour le faire passer à 3,7 milliards de dollars. La modification provenant du changement est amortie en fonction des activités sur une période de 10 ans.

Aux termes de la *Loi de 2004 sur la restructuration du secteur de l'électricité*, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005, la SFIEO a commencé à toucher les prix contractuels réels pour l'électricité vendue aux consommateurs et elle ne subira plus de pertes découlant de ces contrats d'achat d'électricité. Le ministère des Finances estime que la majeure partie de la dette sera remboursée sur une période de 12 ans, au fur et à mesure que les contrats d'achat d'électricité prendront fin. La diminution du passif lié aux contrats d'achat d'électricité se chiffrait à 396 millions de dollars en 2005-2006 (236 millions de dollars en 2004-2005). Il en résulte un passif de 3,4 milliards de dollars au 31 mars 2006 (3,8 milliards de dollars en 2005).

ii) Passif lié au financement du secteur nucléaire

À titre de successeur d'Ontario Hydro, la SFIEO a hérité d'un passif de 2,4 milliards de dollars au titre de la gestion des déchets nucléaires et des obligations liées au transfert des actifs qui a eu lieu avant le 1^{er} avril 1999. La province et l'OPG sont parties à l'Ontario Nuclear Funds Agreement (ONFA) qui vise à constituer et à gérer des fonds distincts pour veiller à ce qu'on dispose de ressources financières suffisantes pour couvrir les coûts de déclassement de centrales nucléaires et de gestion des déchets nucléaires.

Le conseil d'administration de la SFIEO a approuvé le financement du fonds de déclassement, établi par l'OPG, échelonnant l'obligation liée au financement du secteur nucléaire sur une période de quatre ans. La SFIEO a affecté 1,2 milliard de dollars au passif du fonds le 24 juillet 2003, 600 millions de dollars le 31 mars 2005 et 709 millions de dollars le 4 octobre 2005.

L'intérêt court à un taux égal à l'indice des prix à la consommation de l'Ontario plus 3,25 % conformément aux conditions de l'ONFA qui ont été finalisées le 24 juillet 2003. Au 31 mars 2006, un engagement en remplacement de 768 millions de dollars a été pris envers le fonds de déclassement (1,4 milliard de dollars en 2005).

6. Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

Passif (Actif) découlant des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs Au 31 mars	2006	2006	2006	2005
	Prestations de retraite	Autres avantages sociaux futurs	Total	Total
Obligation au titre des prestations	59 004 \$	5 508 \$	64 512 \$	59 566 \$
Moins : actif des régimes de retraite	(64 421)	(325)	(64 746)	(60 389)
Gains actuariels non amortis (pertes)	1 602	(1 156)	446	1 170
Redressements ¹	1 474	–	1 474	1 400
Total	(2 341) \$	4 027 \$	1 686 \$	1 747 \$

¹ Les redressements sont en fonction de ce qui suit :

- i) les différences qui résultent du fait que des montants sont déclarés par les régimes de retraite le 31 décembre au lieu du 31 mars, date qui correspond à la fin de l'exercice de la province;
- ii) la différence non amortie entre les cotisations des employeurs et les cotisations salariales pour les régimes de retraite conjoints;
- iii) les réductions des cotisations salariales non amorties pour les régimes à répondant unique;
- iv) le passif initial non capitalisé et non amorti des régimes conjoints;
- v) les montants à verser par la province qui sont comptabilisés en tant que cotisations dans l'actif des régimes de retraite.

**Charges des prestations de
retraite et des autres
avantages sociaux futurs pour
l'exercice clos le 31 mars**

	2006	2006	2006	2005
	Prestations de retraite	Autres avantages sociaux futurs	Total	Total
Coût des avantages sociaux	1 506 \$	262 \$	1 768 \$	1 606 \$
Amortissement des pertes (gains) actuarielles	(432)	45	(387)	(250)
Cotisations salariales	(173)	–	(173)	(158)
Coût (gains découlant) des modifications apportées aux régimes	44	211	255	(5)
Frais d'intérêt (revenu)	(310)	200	(110)	(178)
Redressements ¹	(113)	–	(113)	142
Total²	522 \$	718 \$	1 240 \$	1 157 \$

¹ Les redressements pour les prestations de retraite sont constitués de l'amortissement de :

- i) la différence entre les cotisations des employeurs et les cotisations salariales pour les régimes de retraite conjoints;
- ii) les réductions des cotisations salariales pour les régimes à répondant unique;
- iii) le passif initial non capitalisé des régimes conjoints.

Les redressements pour les autres avantages sociaux futurs comprennent l'augmentation du passif au titre des autres avantages sociaux futurs au 1^{er} avril 2004 en raison d'un changement de la méthode d'estimation.

- ² Les charges totales des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs figurent à l'annexe 2. Les charges du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, qui s'élèvent à 295 millions de dollars (240 millions de dollars en 2004-2005), sont incluses dans les charges liées à l'éducation de l'état consolidé des résultats et elles sont divulguées séparément à l'annexe 3. Les charges des régimes de retraite des fonctionnaires et du SEFPO, qui s'élèvent à 227 millions de dollars (237 millions de dollars en 2004-2005), et les charges des autres avantages sociaux futurs au titre des avantages de retraite, qui s'élèvent à 502 millions de dollars (221 millions de dollars en 2004-2005), sont incluses dans les charges liées à l'administration générale et autres charges de l'état consolidé des résultats. Les charges totales combinées des régimes de retraite des fonctionnaires et du SEFPO et des autres avantages sociaux futurs au titre des avantages de retraite s'élèvent à 729 millions de dollars (458 millions de dollars en 2004-2005) et sont divulguées séparément à l'annexe 3. Les charges résiduelles au titre des autres avantages sociaux futurs sont incluses dans les charges par ministère à l'annexe 3.

Régimes de retraite

La province répond de plusieurs régimes de retraite. Elle est le seul répondant du Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) et est corépondant pour le Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO) et du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREEO).

Ces trois régimes sont des régimes contributifs à prestations déterminées qui garantissent aux fonctionnaires ainsi qu'aux enseignants et aux administrateurs des paliers élémentaire et secondaire de l'Ontario un revenu déterminé au moment de la retraite. Les

prestations sont calculées principalement en fonction du revenu moyen des cinq meilleures années et des années de service des participants, et elles sont indexées en fonction de l'indice des prix à la consommation afin de constituer une mesure de protection contre l'inflation. Les participants versent normalement aux régimes des cotisations qui représentent de 7 % à 9 % de leur salaire. La province verse des cotisations équivalentes.

Le financement de ces régimes est fondé sur des évaluations actuarielles prévues par la loi et effectuées au moins tous les trois ans. Au cours de l'exercice 2005-2006, la province a versé 740 millions de dollars au RREO (708 millions de dollars en 2004-2005), 136 millions de dollars au RRF (124 millions de dollars en 2004-2005) et 143 millions de dollars au Régime de retraite du SEFPO (135 millions de dollars en 2004-2005). Au cours de l'année civile 2005, les prestations versées par le RREO, y compris les fonds transférés à d'autres régimes, ont atteint 3,6 milliards de dollars (3,4 milliards de dollars en 2004), celles versées par le RRF ont été de 793 millions de dollars (799 millions de dollars en 2004) et celles versées par le Régime de retraite du SEFPO ont été de 524 millions de dollars (493 millions de dollars en 2004). En vertu des ententes conclues entre la province et le SEFPO, et entre la province et la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEEO), les gains et les pertes établis selon les évaluations actuarielles prévues par la loi doivent être partagés entre les corépondants.

Selon la meilleure estimation du gouvernement, le futur taux d'inflation annuel utilisé pour le calcul des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs est de 2,5 %; le taux d'indexation salariale, de 3,5 %; le taux d'actualisation et le taux prévu de rendement de l'actif des régimes de retraite sont de 6,75 % (7 % en 2005) pour le RREO, de 6,5 % pour le RRF et de 6,75 % pour le Régime de retraite du SEFPO. Les gains ou les pertes actuariels sont amortis sur une période de 10 à 13 ans.

La province répond également de la Convention de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, ainsi que des régimes d'avantages sociaux supplémentaires des fonctionnaires. Les charges et le passif de ces régimes sont inclus dans les charges et le passif des prestations de retraite déclarés dans les tableaux précédents.

Autres avantages sociaux futurs

Les autres avantages sociaux futurs sont les avantages non liés aux prestations de retraite, les avantages postérieurs à l'emploi et les congés rémunérés. Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul des autres avantages sociaux futurs (à l'exception des prestations de retraite) pour 2005-2006 est de 4,65 % (5,25 % en 2004-2005).

Avantages de retraite

La province fournit une assurance dentaire, une assurance-vie de base, ainsi que des prestations supplémentaires d'assurance-santé et d'assurance-hospitalisation au personnel à la retraite par l'entremise d'un régime autogéré sans capitalisation à prestations déterminées. Elle a versé 119 millions de dollars à ce régime au cours de l'exercice 2005-2006 (95 millions de dollars en 2004-2005). Le passif associé aux avantages non liés aux prestations de retraite, qui s'élevait à 2,5 milliards de dollars au 31 mars 2006 (2,1 milliards de dollars en 2005), est inclus dans le passif lié aux autres avantages sociaux

futurs. Les charges de 502 millions de dollars en 2005-2006 (221 millions de dollars en 2004-2005) sont incluses dans les charges des autres avantages sociaux futurs.

Le taux d'actualisation utilisé dans le calcul des autres avantages de retraite pour 2005-2006 est de 5,15 % (5,75 % en 2004-2005).

Au cours de l'exercice, la province a conclu une entente avec le SEFPO en vue de la modification de divers avantages touchant les prestations supplémentaires d'assurance-santé. Le coût de ces modifications, qui s'élève à 211 millions de dollars, est inclus dans les charges au titre des autres avantages sociaux futurs en 2005-2006.

Avantages postérieurs à l'emploi

La province fournit aux employés qui ont cinq années de service complètes une indemnité de départ égale à une semaine de salaire pour chaque année de service, jusqu'à un maximum de 50 % de leur salaire annuel. Les employés qui ont une année de service complète mais moins de cinq années ont également droit à une indemnité de départ en cas de décès, de retraite ou de congédiement. Les indemnités de départ ne sont pas capitalisées et sont administrées par la province. En 2005-2006, la province a versé 49 millions de dollars (43 millions de dollars en 2004-2005) en indemnités de départ. Le passif lié aux indemnités de départ, qui s'élevait à 805 millions de dollars au 31 mars 2006 (777 millions de dollars en 2005) est inclus dans le passif lié aux autres avantages sociaux futurs. Les charges pour 2005-2006 s'élèvent à 76 millions de dollars (39 millions de dollars en 2004-2005), ce qui comprend une réduction de 112 millions de dollars du passif en raison d'un changement de la méthode d'estimation, et elles sont incluses dans les charges liées aux autres avantages sociaux futurs.

La province fournit aussi, dans le cadre d'un régime autogéré, des indemnités d'accident du travail, des prestations d'invalidité de longue durée ainsi que des prestations ordinaires aux employés qui touchent des indemnités d'accident du travail ou des prestations d'invalidité de longue durée. Le passif lié aux indemnités d'accident du travail, qui s'élevait à 360 millions de dollars au 31 mars 2006 (349 millions de dollars en 2005), moins les dépôts de 3 millions de dollars (3 millions de dollars en 2005), est inclus dans le passif lié aux autres avantages sociaux futurs. Les charges pour 2005-2006, qui s'élèvent à 53 millions de dollars (120 millions de dollars en 2004-2005), ce qui comprend des paiements de 41 millions de dollars versés en 2005-2006 (39 millions de dollars en 2004-2005), sont incluses dans les charges liées aux autres avantages sociaux futurs. Les charges de 2004-2005 incluaient également une hausse de 92 millions de dollars du passif en raison du changement de méthode d'estimation.

Le passif non capitalisé lié aux prestations d'invalidité de longue durée, qui s'élevait à 209 millions de dollars au 31 mars 2006 (183 millions de dollars en 2005), fait abstraction des dépôts de 322 millions de dollars (321 millions de dollars en 2005) et est inclus dans le passif lié aux autres avantages sociaux futurs. Les charges de 2005-2006, qui s'élevaient à 82 millions de dollars (232 millions de dollars en 2004-2005, y compris l'incidence des recommandations du CCSP sur les prestations d'invalidité de longue durée) sont incluses dans les charges liées aux autres avantages sociaux futurs. Un paiement de 56 millions de

dollars au titre des prestations d'invalidité de longue durée a été versé en 2005-2006 (47 millions de dollars en 2004-2005).

7. Autres passifs

Autres passifs		
Au 31 mars	2006	2005
Revenus reportés :		
Transferts fédéraux	1 407 \$	2 346 \$
Immatriculation et permis de conduire	579	322
Autres	562	582
Total des revenus reportés	2 548	3 250
Fonds de protection des consommateurs contre les augmentations du prix de l'électr.	–	528
Autres fonds et passifs	1 310	1 368
Total	3 858 \$	5 146 \$

Les autres passifs comprennent les revenus reportés, le Fonds de protection des consommateurs contre les augmentations du prix de l'électricité (l'excédent restant dans le fonds discontinué sera remis aux consommateurs), les prestations et les avantages de retraite liés à la Caisse de retraite des juges provinciaux, le Compte des avantages sociaux supplémentaires des sous-ministres, les fonds grevés d'affectations d'origine externe et divers autres passifs.

Revenus reportés — Transferts fédéraux

		Amortis		Revenus reportés		Amortis
	Total des transferts reçus	2004-2005 et avant	2005-2006	2005-2006	2006-2007	2007-2008 et après
Réduction des temps d'attente 2004-2005	1 655 \$	242 \$	243 \$	1 170 \$	467 \$	703 \$
Santé publique et immunisation 2003-2004	156	50	53	53	53	—
Autres transferts fédéraux	190	2	4	184	11	173
Total	2 001 \$	294 \$	300 \$	1 407 \$	531 \$	876 \$

Les transferts fédéraux précédents qu'a reçus la province ont pour but de financer les dépenses provinciales pendant plusieurs périodes comptables. Le Fonds pour la réduction des temps d'attente et la Fiducie pour l'immunisation et la santé publique sont comptabilisés à titre de revenus au cours des périodes déterminées par le gouvernement fédéral. Ils ont été utilisés pour financer les dépenses de santé, y compris les subventions accordées aux hôpitaux.

La province offre l'option de renouveler l'immatriculation des véhicules pour deux ans et de renouveler le permis de conduire pour plusieurs années (deux ans pour les personnes âgées et cinq ans pour tous les autres conducteurs). Les montants perçus en raison de ces renouvellements pluriannuels sont comptabilisés sur les périodes de validité des immatriculations et des permis de conduire. Au cours de l'exercice, la province a amélioré la méthode utilisée pour estimer les revenus reportés relativement aux immatriculations et aux permis de conduire. Ainsi, le solde des revenus reportés au 31 mars 2006 a augmenté de 257 millions de dollars par rapport au 31 mars 2005.

8. Placements temporaires

Placements temporaires Au 31 mars	2006	2005
Placements temporaires	7 327 \$	5 644 \$
Plus : actif acheté dans le cadre des engagements de revente	80	2 594
Moins : actif vendu dans le cadre des engagements de rachat	(4 428)	(3 917)
Total	2 979 \$	4 321 \$

La juste valeur des placements temporaires, incluant les actifs achetés et vendus aux termes d'engagements de revente et de rachat, était de 3,1 milliards de dollars au 31 mars 2006 (4,4 milliards de dollars en 2005). Les placements temporaires consistent principalement en placements dans des obligations du gouvernement. La juste valeur est établie à l'aide des valeurs à la cote.

Un engagement de revente est une entente conclue entre deux parties, par laquelle l'acheteur s'engage à revendre un titre à un prix et à une date déterminés. Un engagement de rachat est une entente conclue entre deux parties, par laquelle le vendeur s'engage à racheter un titre à un prix et à une date déterminés.

9. Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles Au 31 mars	2006	2006	2006	2005
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	5 366 \$	– \$	5 366 \$	5 036 \$
Immeubles	4 151	1 360	2 791	2 684
Infrastructure de transport	11 963	5 031	6 932	6 566
Autres	2 115	1 170	945	892
Total	23 595 \$	7 561 \$	16 034 \$	15 178 \$

Les terrains englobent les terrains acquis pour l'infrastructure de transport, les parcs et les immeubles et pour toute autre utilisation dans le cadre de programmes ainsi que pour les améliorations foncières dont la durée de vie n'est pas définie. Ils ne sont pas amortis. Les terrains ne comprennent pas les terres de la Couronne acquises en vertu d'un droit.

Les immeubles englobent les installations utilisées pour l'administration et les services, et les immeubles en construction, mais excluent les locaux loués.

L'infrastructure de transport englobe les routes provinciales, les voies ferrées, les ponts et les ouvrages et installations connexes, sauf les terrains et les immeubles.

Les autres immobilisations corporelles englobent le matériel ferroviaire, le matériel informatique, les véhicules, l'ameublement ainsi que le matériel servant à l'administration et aux services qui appartiennent aux organismes du gouvernement qui sont consolidés. Des actifs similaires des ministères provinciaux seront inclus en 2007-2008. Les oeuvres d'art et les trésors historiques, y compris l'Édifice de l'Assemblée législative, ne sont pas compris dans les immobilisations corporelles.

Toutes les immobilisations corporelles, à l'exception des immeubles en construction, des terrains et des améliorations foncières dont la durée de vie n'est pas définie, sont amorties de façon linéaire tout au long de leur durée de vie utile estimative. La charge d'amortissement pour l'exercice 2005-2006 a totalisé 815 millions de dollars (801 millions de dollars en 2004-2005). La durée de vie utile des immobilisations corporelles de la province a été estimée comme suit :

Immeubles	20 à 40 ans
Infrastructure de transport	10 à 60 ans
Autres	3 à 25 ans

10. Passif éventuel

Obligations garanties par la province

La limite autorisée pour les prêts garantis par la province au 31 mars 2006 équivalait à 3,8 milliards de dollars (3,9 milliards de dollars en 2005). Les prêts en cours garantis et les autres éventualités s'élevaient à 3,3 milliards de dollars au 31 mars 2006 (3,2 milliards de dollars en 2005). Les présents états financiers consolidés renferment une provision de 504 millions de dollars (409 millions de dollars en 2005) établie en fonction d'une estimation de la perte probable découlant de garanties données en vertu du Programme de soutien aux étudiants de l'Ontario.

Ontario Nuclear Funds Agreement

La province, l'Ontario Power Generation Inc. (OPG), une filiale appartenant entièrement à la province, et certaines filiales de l'OPG sont parties à l'Ontario Nuclear Funds Agreement (ONFA) qui vise à constituer et à gérer des fonds distincts pour veiller à ce qu'on dispose de ressources financières suffisantes pour couvrir les coûts de déclassement de centrales nucléaires et de gestion des déchets nucléaires.

En vertu de l'ONFA, la province est tenue d'effectuer des paiements si les coûts estimatifs de gestion des déchets nucléaires dépassent les seuils établis pour un volume donné de combustible épuisé. À l'heure actuelle, on ne peut déterminer la probabilité que les coûts dépassent ces seuils ni estimer la valeur de ces coûts. Les coûts estimatifs seront mis à

jour périodiquement en fonction des nouvelles réalités quant à la gestion des déchets nucléaires.

En outre, en vertu de l'ONFA, la province garantit un rendement de 3,25 % au-dessus de l'indice des prix à la consommation de l'Ontario pour le fonds de gestion des déchets nucléaires. Si le profit réalisé sur l'actif du fonds est supérieur au taux garanti, la province a droit à l'excédent.

Deux ententes ont été conclues pour satisfaire aux exigences de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) relativement aux garanties financières pour couvrir les obligations de l'OPG liées au déclassement de centrales nucléaires et à la gestion des déchets nucléaires. Une de ces ententes donne à la CCSN accès aux fonds distincts établis en vertu de l'ONFA. L'autre entente procure une garantie provinciale directe à la CCSN au nom de l'OPG. Cette garantie, représentant jusqu'à 1,5 milliard de dollars, a trait à la partie des obligations liées au déclassement de centrales nucléaires et à la gestion des déchets nucléaires qui n'est pas couverte par les fonds distincts. En retour, la province reçoit de l'OPG des droits annuels équivalant à 0,5 % de la valeur de la garantie provinciale directe.

Logement social — Ententes d'assurance-prêts

En ce qui a trait aux projets de logements à but non lucratif faisant partie du portefeuille provincial, la province doit indemniser la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour tous frais nets, notamment en ce qui a trait à la responsabilité en matière d'atteinte à l'environnement, pouvant résulter du défaut de paiement de prêts hypothécaires liés à ces projets, directement ou indirectement, par l'entremise du ministère des Affaires municipales et du Logement ou de la Société de logement de l'Ontario.

Au 31 mars 2006, les emprunts hypothécaires en cours étaient de 8,6 milliards de dollars (8,8 milliards de dollars en 2005). Étant donné que les subventions de fonctionnement sont suffisantes pour que tous les versements hypothécaires soient effectués à temps, il est peu probable qu'il y ait défaut de paiement. Jusqu'ici, il n'y a eu aucune demande de règlement pour cause de défaut de paiement à l'égard des prêts hypothécaires assurés.

Créances exigibles de la Couronne

Parmi les créances exigibles de la Couronne, 94 (82 en 2005) s'élèvent à plus de 50 millions de dollars chacune et découlent de poursuites judiciaires en cours ou éventuelles relatives à des revendications territoriales présentées par des Autochtones, à des inexécutions de contrats, à des dommages subis par des personnes ou des biens et pour d'autres raisons semblables. L'aboutissement de ces poursuites étant incertain, on ne peut déterminer le coût que la province devra assumer, le cas échéant.

11. Engagements

La nature des activités du gouvernement mène à des contrats et des obligations de plusieurs années, dont les suivants :

- Les futures contributions de l'Ontario Power Generation Inc. en vertu de l'Ontario Nuclear Funds Agreement de 3,7 milliards de dollars, les obligations à long terme au titre du remboursement de la dette de 3,7 milliards de dollars et les ententes d'approvisionnement en carburant de 1,4 milliard de dollars;
- Les paiements de transfert pour les lits de soins de longue durée, qui totalisent 2,2 milliards de dollars.

Le tableau suivant offre un sommaire des engagements totaux du gouvernement.

Engagements Au 31 mars	2006	2005
Ontario Power Generation	10 930 \$	10 023 \$
Paievements de transfert	5 193	6 095
Locations à bail	1 452	1 095
Contrats de construction	1 007	730
Autres	6 581	3 208
Total des engagements	25 163 \$	21 151 \$

Le tableau suivant offre un sommaire de l'information présentée précédemment concernant les montants minimums requis afin de respecter les engagements à chaque exercice, de 2007 à 2011 inclusivement, ainsi qu'un total pour les montants dus en 2012 et subséquemment.

Tableau des paiements minimums Au 31 mars

Paievements minimums exigés en :	Ontario Power Generation	Paievements de transfert	Locations à bail	Contrats de construction	Autres	Total
2007	2 715 \$	1 335 \$	231 \$	625 \$	1 139 \$	6 045 \$
2008	1 715	841	171	270	641	3 638
2009	1 662	471	140	81	577	2 931
2010	1 062	320	108	21	522	2 033
2011	1 490	242	86	9	397	2 224
2012 et après	2 286	1 984	716	1	3 305	8 292
Total	10 930 \$	5 193 \$	1 452 \$	1 007 \$	6 581 \$	25 163 \$

12. Fonds en fiducie sous administration

L'information financière sommaire provenant des états financiers les plus récents des fonds en fiducie sous administration est fournie ci-après.

Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail			
Au 31 décembre		2005	2004
Actif		14 547 \$	13 643 \$
Passif		21 057	20 063
Passif non capitalisé		(6 510)	(6 420)
Revenus		4 416	4 130
Charges		4 506	4 503
Déficit		(90)	(373)
Passif non capitalisé, au début de l'exercice		(6 420)	(7 135)
Effet des modifications de la méthode comptable		—	1 088
Passif non capitalisé, à la fin de l'exercice		(6 510) \$	(6 420) \$

Autres fonds en fiducie			
Au 31 mars 2006			
	Actif	Passif	Solde du fonds (Passif non capitalisé)
Tuteur et curateur public de la province de l'Ontario	1 229 \$	1 150 \$	79 \$
Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents de véhicules automobiles	49 \$	188 \$	(139) \$
Fonds de garantie des prestations de retraite	143 \$	417 \$	(274) \$
Au 31 décembre 2005	Actif	Passif	Solde du fonds
Société ontarienne d'assurance-dépôts	95 \$	10 \$	85 \$

Le passif non capitalisé des fonds en fiducie sous administration n'est pas inclus dans les états financiers de la province, car des parties externes en sont responsables. Les plus récents états financiers de ces comptes en fiducie sont reproduits dans le volume 2 des Comptes publics de l'Ontario.

13. Événement postérieur

Dans le cadre de la vente des 50 % des intérêts que la province possédait dans Teranet en août 2003, elle a conservé le droit d'obtenir une part de la valeur de toute vente future de Teranet.

Le 8 mai 2006, la province a autorisé Teranet Inc. à procéder à un premier appel public à l'épargne (PAPE) pour la société. Le 16 juin 2006, la province a reçu pratiquement toute sa part estimée des produits du PAPE de 571 millions de dollars et a convenu de verser 54 millions de dollars à Teranet pour l'amélioration des services et du système électronique d'enregistrement immobilier de l'Ontario. La province inscrira le revenu et les charges estimés respectivement à 571 millions de dollars et 54 millions de dollars au cours de l'exercice 2006-2007.

14. Chiffres comparatifs

Les chiffres comparatifs ont été reclassés au besoin pour se conformer à la présentation de 2006.

ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	PAGE
Annexe 1 Revenus.....	76
Annexe 2 Charges par secteur	78
Annexe 3 Charges par ministère	79
Annexe 4 Crédoiteurs et charges à payer	80
Annexe 5 Débiteurs	80
Annexe 6 Prêts en cours	81
Annexe 7 Organismes du gouvernement	82
Annexe 8 Entreprises publiques	86
Annexe 9 Organismes du secteur parapublic	89

Province de l'Ontario
Annexe 1 : Revenus

Pour l'exercice clos le 31 mars (En millions de dollars)	Budget ¹ 2006	Chiffres réels 2006	Chiffres réels 2005
Revenus fiscaux			
Impôt sur le revenu des particuliers	20 026	21 041	19 320
Taxe de vente au détail	15 475	15 554	14 855
Impôt sur les sociétés	9 248	9 984	9 883
Impôt-santé des employeurs	4 033	4 197	3 886
Contribution-santé de l'Ontario	2 422	2 350	1 737
Taxe sur l'essence	2 308	2 281	2 277
Taxe sur le tabac	1 511	1 379	1 453
Droits de cession immobilière	1 056	1 159	1 043
Paievements tenant lieu d'impôts (électricité)	656	951	511
Taxe sur les carburants	733	729	727
Autres revenus fiscaux	258	292	283
	57 726	59 917	55 975
Gouvernement du Canada			
Transfert canadien en matière de santé	7 127	7 148	5 640
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	3 039	3 052	2 912
Suppléments - TCSPS	584	584	775
Logement social	520	520	522
Programmes d'infrastructure	293	285	209
Apprentissage et garde des jeunes enfants	272	272	–
Fonds pour la réduction des temps d'attente	243	243	242
Fonds pour les appareils médicaux	194	194	387
Services de bien-être aux Autochtones	146	182	154
Expansion du bilinguisme	63	86	70
Entente sur le marché du travail visant les personnes handicapées	63	81	62
Système de justice pénale pour les adolescents	69	67	68
Fiducie – Immunisation et santé publique	53	52	50
Aide juridique, droit criminel	43	51	50
Autres	464	434	741
	13 173	13 251	11 882

Province de l'Ontario
Annexe 1 : Revenus (suite)

	Budget ¹ 2006	Chiffres réels 2006	Chiffres réels 2005
Pour l'exercice clos le 31 mars (En millions de dollars)			
Revenus d'investissement dans les entreprises publiques (annexe 8)	4 019	4 308	3 578
Autres revenus			
Redevance de liquidation de la dette (électricité)	1 018	1 021	997
Ventes d'électricité	961	779	610
Remaniement des services locaux	765	775	733
Droits de permis de conduire et d'immatriculation des véhicules	1 017	763	976
Autres droits et permis	510	550	506
Revenus de la Commission des permis d'alcool de l'Ontario	502	516	489
Ventes et locations	369	465	352
Réduction nette des contrats d'achat d'électricité	396	396	236
Redevances	236	191	278
Revenus de la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité	151	141	149
Divers	844	1 152	1 080
	6 769	6 749	6 406
Total des revenus	81 687	84 225	77 841

¹ Montants indiqués dans le budget de 2005 qui ne tiennent pas compte de l'incidence de la consolidation des organismes du secteur parapublic.

Province de l'Ontario
Annexe 2 : Charges par secteur

Pour l'exercice clos le 31 mars (En millions de dollars)	2006	2005
Paiements de transfert	62 636	58 030
Intérêt sur la dette	9 019	9 368
Traitements et salaires	4 477	4 305
Services	2 747	2 512
Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs (<i>note 6</i>)	1 240	1 157
Amortissement des immobilisations corporelles (<i>note 9</i>)	815	801
Achats d'électricité	803	840
Fournitures et matériel	794	726
Avantages sociaux	573	560
Transports et communications	445	419
Augmentation des actifs nets des organismes du secteur parapublic (<i>note 2, annexe 9</i>)	(449)	–
Autres charges	827	678
Total des charges	83 927	79 396

Province de l'Ontario
Annexe 3 : Charges par ministère

Pour l'exercice clos le 31 mars (En millions de dollars)	Budget¹ 2006	Chiffres réels 2006	Chiffres réels 2005
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales	876	1 147	1 400
Procureur général	1 273	1 291	1 209
Commission de régie interne	167	150	145
Services à l'enfance et à la jeunesse	3 305	3 330	2 851
Affaire civiques et Immigration	76	93	64
Services sociaux et communautaires	6 639	6 737	6 379
Sécurité communautaire et Services correctionnels	1 800	1 767	1 749
Culture	390	475	344
Secrétariat du renouveau démocratique	4	2	2
Développement économique et Commerce	450	202	84
Éducation	11 350	418	10 619
Conseils scolaires (<i>note 2, annexe 9</i>)	—	10 886	—
Régime de retraite des enseignantes et des enseignants (<i>note 6</i>)	290	295	240
Énergie	200	207	194
Environnement	327	275	307
Bureaux du corps exécutif	19	19	19
Finances	1 741	1 748	1 926
Fonds de prévoyance	557	—	—
Intérêt sur la dette	9 796	9 019	9 368
Achats d'électricité	961	803	840
Services gouvernementaux	674	562	898
Prestations de retraite des fonct./du SEFPO et autres avantages sociaux futurs (<i>note 6</i>)	514	729	458
Santé et Soins de longue durée	33 058	17 722	31 331
Hôpitaux (<i>note 2, annexe 9</i>)	—	14 816	—
Promotion de la santé	304	296	241
Affaires intergouvernementales	8	10	13
Travail	146	141	129
Affaires municipales et Logement	774	928	772
Richesses naturelles	546	632	563
Développement du Nord et Mines	671	337	320
Office des affaires francophones	4	4	3
Renouvellement de l'infrastructure publique	92	107	41
Plan pour éventualités en matière d'immobilisations	175	—	—
Recherche et Innovation	323	370	263
Secrétariat des Affaires autochtones de l'Ontario	17	50	21
Tourisme	179	210	167
Formation, Collèges et Universités	4 819	3 529	4 605
Collèges (<i>note 2, annexe 9</i>)	—	1 185	—
Transports	1 458	3 435	1 831
Économies à la fin de l'exercice ²	(500)	—	—
Total des charges	83 483	83 927	79 396

¹ Montants indiqués dans le budget de 2005 qui ne tiennent pas compte de l'incidence de la consolidation des organismes du secteur parapublic.

² Aux fins du budget, ces postes n'ont pas été imputés à chaque ministère individuellement.

Province de l'Ontario

Annexe 4 : Créditeurs et charges à payer

Au 31 mars (En millions de dollars)	2006	2005
Paielements de transfert	5 296	5 417
Intérêt sur la dette	4 313	4 066
Passif découlant du trop-payé de l'ARC ¹	1 064	1 197
Traitements, salaires et avantages sociaux	416	421
Restructuration	200	360
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	50	68
Autres	1 933	2 100
Total des créditeurs et charges à payer	13 272	13 629

¹ ARC - Agence du revenu du Canada

Province de l'Ontario

Annexe 5 : Débiteurs

Au 31 mars (En millions de dollars)	2006	2005
Taxes et impôts	5 045	4 721
Paielements de transfert ¹	945	942
Autres débiteurs	1 015	1 071
	7 005	6 734
Moins : Provision pour créances douteuses ²	(1 662)	(1 579)
	5 343	5 155
Gouvernement du Canada	1 104	1 009
Total des débiteurs	6 447	6 164

¹ Les paiements de transfert à recevoir sont constitués principalement de montants à recouvrer de 838 millions de dollars de l'aide financière accordée en vertu du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (818 millions de dollars en 2005).

² La provision pour créances douteuses comprend une provision de 770 millions de dollars pour l'aide financière accordée en vertu du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (750 millions de dollars en 2005).

Province de l'Ontario
Annexe 6 : Prêts en cours

Au 31 mars (En millions de dollars)	2006	2005
Entreprises publiques et fiducies ¹	5 137	4 959
Municipalités ²	1 172	704
Étudiants ³	1 146	1 147
Fonds de garantie des prestations de retraite ⁴	308	319
Entreprises industrielles et commerciales ⁵	274	190
Universités ⁶	165	162
Conseils scolaires et collèges ⁷	110	167
Autres	44	48
	8 356	7 696
Escomptes non amorties	(283)	(242)
Provision pour créances douteuses	(1 222)	(1 090)
Total des prêts en cours	6 851	6 364

¹ Les prêts consentis aux entreprises publiques ont des taux d'intérêt allant de 2,99 % à 6,65 %.

² Les prêts consentis aux municipalités ont des taux d'intérêt allant jusqu'à 7,38 %.

³ Les prêts consentis aux étudiants ont des taux d'intérêt allant de 4,25 % à 5 %.

⁴ Le prêt consenti au Fonds de garantie des prestations de retraite est sans intérêt.

⁵ Les prêts consentis aux entreprises industrielles et commerciales ont des taux d'intérêt allant jusqu'à 11,25 % et englobent des prêts-subventions totalisant 19,3 millions de dollars (19,3 millions de dollars en 2005), qui sont entièrement couverts par la provision pour créances douteuses.

⁶ Les prêts consentis aux universités sont des hypothèques à des taux d'intérêt allant de 5,875 % à 10,81 %.

⁷ Les prêts consentis aux conseils scolaires et aux collèges ont des taux d'intérêt allant de 7,25 % à 11,04 %.

Périodes de remboursement :

Exercice se terminant le 31 mars	Remboursement du principal
2007	1 885
2008	722
2009	690
2010	879
2011	742
	4 918
2012-2016	1 052
2017-2021	197
2022-2026	161
2027-2031	60
2032 et après	120
	6 508
Sans échéance fixe	1 848
	8 356

Province de l'Ontario

Annexe 7 : Organismes du gouvernement

Entreprises publiques ¹	Ministère responsable
Agence de foresterie du parc Algonquin (AFPA)	Richesses naturelles
Hydro One Inc. (HOI)	Énergie
Régie des alcools de l'Ontario (LCBO)	Renouvellement de l'infrastructure publ.
Commission des parcs du Niagara (CPN)	Tourisme
Agence ontarienne des eaux (AOE)	Environnement
Société des loteries et des jeux de l'Ontario (SLJO)	Renouvellement de l'infrastructure publ.
Commission de transport Ontario Northland (CTON)	Développement du Nord et Mines
Ontario Power Generation Inc. (OPG)	Énergie
Organismes provinciaux ¹	Ministère responsable
Agricorp	Agriculture, Alimentation et Affaires rurales
Action Cancer Ontario	Santé et Soins de longue durée
Office de la qualité et de la responsabilité en éducation	Éducation
Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité	Énergie
Infrastructure Ontario ²	Renouvellement de l'infrastructure publ.
Réseau GO (Régie des transports en commun de la région de Toronto et Régie des transports en commun du grand Toronto)	Transports
Aide juridique Ontario	Procureur général
Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto	Tourisme
Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario	Développement du Nord et Mines
Office de la télécommunication éducative de l'Ontario	Éducation
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario	Finances
Commission de l'énergie de l'Ontario	Énergie
Office ontarien de financement	Finances
Société de logement de l'Ontario	Affaires municipales et Logement
Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants	Développement économique et Commerce
Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique	Renouvellement de l'infrastructure publ.
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario	Tourisme
Office de l'électricité de l'Ontario	Énergie
Commission des courses de l'Ontario	Services gouvernementaux
Société immobilière de l'Ontario	Renouvellement de l'infrastructure publ.
Centre des sciences de l'Ontario	Culture
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario	Finances
Société du Partenariat ontarien de marketing touristique	Tourisme
Fondation Trillium de l'Ontario	Culture
Musée royal de l'Ontario	Culture
Agence des systèmes intelligents pour la santé	Santé et Soins de longue durée
Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto ²	Renouvellement de l'infrastructure publ.

¹ Les états financiers vérifiés les plus récents de ces organismes figurent dans les Comptes publics de l'Ontario, volume 2.

² L'organisme a répondu au critère relatif à la consolidation au cours de l'exercice 2005–2006.

Province de l'Ontario

Annexe 7 : Organismes du gouvernement

Organismes du secteur parapublic

Hôpitaux publics – Ministère de la Santé et des Soins de longue durée

Hôpital général du comté de Lennox et Addington

Services de santé Four Counties

Hôpital Stevenson Memorial

Hôpital général d'Almonte

Hôpital Memorial d'Arnprior et du district

Hôpital général d'Atikokan

Hôpital Royal Victoria (de Barrie Inc.)

Pavillon santé du district de Blind River

Centre de soins de santé West Park

Hôpital Memorial de Muskoka-Sud

Hôpital général de Brantford

Hôpital général de Brockville

Brockville Providence CCC

Hôpital Memorial de Campbellford

Hôpital Memorial de Carleton Place et du district

Hôpital communautaire de Hornepayne

Hôpital Alexandra

Hôpital général Anson

Centre de santé Lady Dunn

Hôpital Sensenbrenner

Religious Hospitallers of St. Joseph of the Hotel Dieu of Kingston

Hôpital général de Kingston

Providence CCC – Kingston

Hôpital de Kirkland et du district

Hôpital général St. Mary

Hôpital central de York

Hôpital Memorial du district de Leamington

Hôpital Ross Memorial

Services de santé de Chapeau Health Services

Hôpital public général (Alliance Chatham-Kent pour la santé)

Hôpital St-Joseph (Alliance Chatham-Kent pour la santé)

Hôpital général de North York

Hôpital public de Clinton

Hôpital Lady Minto

Hôpital General and Marine de Collingwood

Les religieuses hospitalières de St-Joseph de Cornwall –

Hôpital Hôtel Dieu

Hôpital de Deep River et du district

Centre régional de santé de Dryden

Hôpital War Memorial de Haldimand

Hôpital général St-Joseph

Hôpital d'Englehart et du district

Hôpital Général d'Espanola

South Huron Hospital Association

Hôpital communautaire Groves Memorial

Hôpital Memorial de Cambridge

Hôpital du district de Geraldton

Hôpital régional Humber River

Hamilton Health Sciences Corporation

South Bruce Grey Health Centre

Réseau universitaire de santé

Centre de santé Trillium

Halton Healthcare Services Corporation

Association des soins de santé de Quinte

L'Hôpital d'Ottawa

Hôpital régional de Sudbury Regional Hospital

Hôpital de Scarborough

Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

Système de santé de Niagara

Hôpital Alexandra Marine and General

Hôpital Memorial de Lincoln Ouest

Hôpital général de Guelph

Centre de santé St-Joseph

Centre de soins de santé St-Joseph de Hamilton

Hôpital St. Peter's

Hôpital de Hanover et du district

Hôpital Notre-Dame Hospital

Hôpital Memorial de Listowel

St. Joseph's Health Care, London

Hôpital Joseph Brant Memorial

Hôpital général de Manitouwadge

Hôpital général Wilson Memorial

Hôpital Bingham Memorial

Hôpital général de Mattawa

Hôpital du district de la Huronie

Hôpital Credit Valley

Hôpital du district de Kemptville

Hôpital général de Haldimand-Ouest

Centre régional de santé Southlake

Hôpital Memorial du district de Nipigon

Hôpital Soldiers' Memorial d'Orillia

Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario

Hôpital Montfort

Hôpital Willett

Hôpital régional de Pembroke

Hôpital général de Penetanguishene

Hôpital St. Francis Memorial

Centre régional de santé de Peterborough

Providence Healthcare

Hôpital Queensway-Carleton

St. Joseph's Care Group

Centre de santé de Manitoulin

Hôpital Victoria de Renfrew

Hôpital des sciences de la santé Hôtel-Dieu, Niagara

Hôpital Memorial du district de Winchester

Hôpital Temiskaming

Hôpital de Wingham et du district

Hôpital général de Woodstock

Hôpital Margaret Cochenour Memorial de Red Lake

Centre de santé St. Joseph

Riverside Health Care Facilities Inc.

Hôpital Memorial du district de Huntsville

Hôpital de Markham-Stouffville

Hôpital général de North Bay

Hôpital de Timmins et du district

Hôpital du district de Sydenham (Alliance Chatham-Kent pour la santé)

Hôpital de réadaptation St. John

Hôpital Général de Nipissing Ouest

Hôpital Memorial de St. Marys

Hôpital général de St. Thomas-Elgin

Maison de soins palliatifs Casey House

Headwaters Health Care Centre

Hôpital Hôtel-Dieu Grace

Hôpital du district de Perth et de Smiths Falls

Hôpital Grand River

Centre de santé de l'Ouest de Parry Sound

Hôpital des Soeurs de la Charité d'Ottawa

Province de l'Ontario

Annexe 7 : Organismes du gouvernement

Hôpitaux publics – Ministère de la Santé et des Soins de longue durée (suite)

Hôpital Général de Hawkesbury
Hôpital communautaire de Seaforth
Hôpital Glengarry Memorial
Hôpital général de Norfolk
Hôpital de Smooth Rock Falls
Hôpital général de Stratford
Hôpital général de Strathroy-Middlesex
Hôpital McCausland
Hôpital général du district de Tillsonburg
Hôpital du district du lac des Bois
Centre Baycrest pour soins gériatriques
The Hospital for Sick Children
Hôpital Mount Sinai
Hôpital Bridgepoint
Centre de soins de santé Runnymede
Hôpital St. Michael
Hôpital Grace de l'Armée du salut de Toronto
Toronto East General Hospital
Hôpital général de la baie James

Hôpital régional de Windsor
Centre régional des sciences de la santé de Thunder Bay
London Health Sciences Centre
Association des services de santé des hautes-terres d'Haliburton
Centre Bloorview MacMillan
Hôpital Northumberland Hills
William Osler Health Centre
Lakeridge Health Corporation
Centre des sciences de la santé Sunnybrook et Women's College
Rouge Valley Health System
Grey Bruce Health Services
Institut de réadaptation de Toronto
Centre de santé Meno Ya Win de Sioux Lookout
Hôpital de Sault-Sainte-Marie
Bluewater Health
Hôpital communautaire de Cornwall
North Wellington Health Care Corporation (Louise Marshall)

Hôpitaux psychiatriques spécialisés – Ministère de la Santé et des Soins de longue durée

Services de santé Royal Ottawa
Centre de santé mentale du Nord-Est

Centre de toxicomanie et de santé mentale
Centre de santé mentale de Whitby

Conseils scolaires – Ministère de l'Éducation

Airy and Sabine District School Area Board
Algoma District School Board
Algonquin and Lakeshore Catholic District School Board
Asquith-Garvey District School Area Board
Atikokan Roman Catholic Separate School Board
Avon Maitland District School Board
Bloorview MacMillan School Authority
Bluewater District School Board
Brant Haldimand Norfolk Catholic District School Board
Bruce-Grey Catholic District School Board
Campbell Children's School Authority
Caramat District School Area Board
Catholic District School Board of Eastern Ontario
Collins District School Area Board
Connell and Ponsford District School Area Board
Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario
Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien
Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales
Conseil scolaire de district catholique des Grandes Rivières
Conseil scolaire de district catholique du Centre-Est de l'Ontario
Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario
Conseil scolaire de district catholique Franco-Nord
Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest
Conseil scolaire de district du Centre Sud-Ouest
Conseil scolaire de district du Grand Nord de l'Ontario
Conseil scolaire de district du Nord-Est de l'Ontario
District School Board of Niagara
District School Board Ontario North East
Lambton Kent District School Board
Limestone District School Board
London District Catholic School Board
Mine Centre District School Area Board
Missarenda District School Area Board

Dubreuilville Roman Catholic Separate School Board
Dufferin-Peel Catholic District School Board
Durham Catholic District School Board
Durham District School Board
Essex County Children's Rehabilitation Centre School Authority
Foleyet District School Area Board
Foleyet Roman Catholic Separate School Board
Gogama District School Area Board
Gogama Roman Catholic Separate School Board
Grand Erie District School Board
Greater Essex County District School Board
Halton Catholic District School Board
Halton District School Board
Hamilton-Wentworth Catholic District School Board
Hamilton-Wentworth District School Board
Hastings and Prince Edward District School Board
Hornepayne Roman Catholic Separate School Board
Thunder Bay Catholic District School Board
Toronto Catholic District School Board
Huron Perth Catholic District School Board
Huron-Superior Catholic District School Board
Ignace Roman Catholic Separate School Board
James Bay Lowlands Secondary School Board
Kawartha Pine Ridge District School Board
Keewatin-Patricia District School Board
Kenora Catholic District School Board
KidsAbility School Authority
Lakehead District School Board
Rainbow District School Board
Rainy River District School Board
Red Lake Area Combined Roman Catholic Separate School Board
Renfrew County Catholic District School Board

Province de l'Ontario

Annexe 7 : Organismes du gouvernement*Conseils scolaires – Ministère de l'Éducation (suite)*

Moose Factory Island District School Area Board	Renfrew County District School Board
Peterborough Victoria Northumberland and Clarington Catholic District School Board	Simcoe County District School Board
Moosonee Roman Catholic Separate School Board	Simcoe Muskoka Catholic District School Board
Murchison and Lyell District School Area Board	St. Clair Catholic District School Board
Nakina District School Area Board	Sudbury Catholic District School Board
Near North District School Board	Summer Beaver District School Area Board
Niagara Catholic District School Board	Superior North Catholic District School Board
Niagara Peninsula Children's Centre School Authority	Superior-Greenstone District School Board
Nipissing-Parry Sound Catholic District School Board	Thames Valley District School Board
Northeastern Catholic District School Board	Waterloo Catholic District School Board
Northern District School Area Board	Waterloo Region District School Board
Northwest Catholic District School Board	Toronto District School Board
Ottawa Children's Treatment Centre School Authority	Trillium Lakelands District School Board
Ottawa-Carleton Catholic District School Board	Upper Canada District School Board
Ottawa-Carleton District School Board	Upper Grand District School Board
Parry Sound Roman Catholic Separate School Board	Upsala District School Area Board
Peel District School Board	Wellington Catholic District School Board
Penetanguishene Protestant Separate School Board	Windsor-Essex Catholic District School Board
Moosonee District School Area Board	York Region District School Board
	York Catholic District School Board

Collèges – Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

Collège Algonquin d'arts appliqués et de technologie	La Cité collégiale
Collège Cambrian d'arts appliqués et de technologie	Collège Lambton d'arts appliqués et de technologie
Collège Canadore d'arts appliqués et de technologie	Collège Loyalist d'arts appliqués et de technologie
Collège Centennial d'arts appliqués et de technologie	Collège Mohawk d'arts appliqués et de technologie
Collège Boréal	Collège Niagara d'arts appliqués et de technologie
Collège Conestoga d'arts appliqués et de technologie	Collège Northern d'arts appliqués et de technologie
Collège Confederation	Collège Sault d'arts appliqués et de technologie
Collège Durham	Collège Seneca d'arts appliqués et de technologie
Collège Fanshawe d'arts appliqués et de technologie	Collège Sheridan d'arts appliqués et de technologie
Collège George Brown d'arts appliqués et de technologie	Collège Sir Sanford Fleming
Collège Georgian d'arts appliqués et de technologie	Collège St. Clair d'arts appliqués et de technologie
Collège Humber de technologie et d'enseignement supérieur	Collège Saint-Laurent d'arts appliqués et de technologie

Province de l'Ontario

Annexe 8 : Entreprises publiquesSommaire des renseignements financiers sur les entreprises publiques¹ :

Pour l'exercice clos le 31 mars 2006 (En millions de dollars)	Agence de foresterie du parc Algonquin	Hydro One Inc.	Régie des alcools de l'Ontario	Commission des parcs du Niagara
Actif				
Encaisse et placements temporaires	3	119	101	—
Débiteurs	4	736	24	—
Stocks	—	62	284	6
Charges payées d'avance	—	—	13	—
Placements à long terme	—	—	—	—
Immobilisations	1	10 197	228	131
Autres éléments d'actif	3	1 015	—	—
Total de l'actif	11	12 129	650	137
Passif				
Emprunts bancaires	—	10	—	8
Créditeurs	1	710	326	5
Revenus reportés	—	—	—	—
Passif à long terme	—	5 367	41	3
Autres éléments de passif	1	1 333	—	3
Total du passif	2	7 420	367	19
Actif net	9	4 709	283	118
Revenus	28	4 382	3 683	80
Charges	28	3 878	2 486	78
Revenu net (Perte)	—	504	1 197	2
Actif net — Début de l'exercice	9	4 566	286	116
Paiements provenant du (versés au) Trésor	—	(361)	(1 200)	—
Actif net	9	4 709	283	118

¹ Les renseignements fournis dans ce tableau représentent les chiffres non vérifiés des entreprises publiques pour l'exercice se terminant le 31 mars 2006.

Province de l'Ontario
Annexe 8 : Entreprises publiques

Agence ontarienne des eaux	Société des loteries et des jeux de l'Ontario	Commission de transport Ontario Northland	Ontario Power Generation Inc.	Total
34	760	–	919	1 936
17	46	21	397	1 245
–	–	18	680	1 050
2	57	1	–	73
9	–	–	–	9
5	2 294	266	11 351	24 473
125	88	92	8 236	9 559
192	3 245	398	21 583	38 345
–	–	22	–	40
12	392	29	900	2 375
–	17	7	153	177
–	642	29	3 594	9 676
9	150	61	11 350	12 907
21	1 201	148	15 997	25 175
171	2 044	250	5 586	13 170
113	6 090	134	5 948	20 458
132	4 063	140	5 345	16 150
(19)	2 027	(6)	603	4 308
191	1 842	250	4 983	12 243
(1)	(1 825)	6	–	(3 381)
171	2 044	250	5 586	13 170

Agence de foresterie du parc Algonquin (AFPA)

L'Agence de foresterie du parc Algonquin est chargée de la gestion forestière du parc Algonquin.

Hydro One Inc. (HOI)

Les activités principales de Hydro One sont le transport et la distribution d'électricité aux clients de l'Ontario. Cette société est réglementée par la Commission de l'énergie de l'Ontario.

Régie des alcools de l'Ontario (LCBO)

La Régie des alcools de l'Ontario réglemente l'achat, la vente et la distribution d'alcool destiné à la consommation personnelle ainsi que la vente d'alcool à des établissements pourvus d'un permis par l'entremise des magasins de la Régie des alcools, des magasins Brewers' Retail et des magasins des établissements vinicoles dans la province de l'Ontario. La régie achète les vins et les autres boissons alcooliques pour les revendre au public. De plus, elle fait l'essai de tous les produits vendus au public pour assurer des normes élevées de qualité. Enfin, elle fixe les prix des bières, vins et spiritueux.

Commission des parcs du Niagara (CPN)

La Commission veille à l'entretien, à la préservation et à l'embellissement des chutes Horseshoe et de la rivière Niagara et de leurs environs entre Fort Erie et Niagara-on-the-Lake.

Agence ontarienne des eaux (AOE)

L'Agence aide les municipalités à améliorer l'efficacité des services de purification de l'eau et d'épuration des eaux d'égouts, et elle encourage les résidents, municipalités et industries de l'Ontario à conserver l'eau. Elle est également chargée du financement, de la construction et du fonctionnement des réseaux d'eau et d'égouts et fournit des services aux collectivités, selon la méthode de recouvrement des coûts.

Société des loteries et des jeux de l'Ontario (SLJO)

Aux termes de la *Loi de 1999 sur la Société des loteries et des jeux de l'Ontario*, la Société administre les loteries et exploite des casinos commerciaux, des casinos à des fins de bienfaisance et des machines à sous installées dans 15 hippodromes de la province.

Commission de transport Ontario Northland (CTON)

La Commission fournit des services de transport par rail, par autocar, par traversier et par avion ainsi que des services de télécommunications dans le Nord de l'Ontario.

Ontario Power Generation Inc. (OPG)

Les activités principales de l'Ontario Power Generation Inc. consistent à produire et à vendre de l'électricité sur le marché en gros de l'Ontario et dans les marchés interconnectés du Québec, du Manitoba ainsi que du Nord-Est et du Midwest des États-Unis.

Province de l'Ontario

Annexe 9 : Organismes du secteur parapublic

Sommaire des renseignements financiers sur les organismes du secteur parapublic :

Pour l'exercice clos le 31 mars 2006¹ (En millions de dollars)				
	Hôpitaux	Conseils scolaires	Collèges	Total
Charges				
Traitements, salaires et avantages sociaux	11 606	13 613	1 382	26 601
Bourses, prêts aux étudiants et autre aide financière	–	–	72	72
Intérêts débiteurs	56	297	41	394
Charges d'amortissement	727	419	145	1 291
Autres	5 086	3 788	741	9 615
Total des charges	17 475	18 117	2 381	37 973
Revenus				
Impôts fonciers scolaires	–	6 080	–	6 080
Droits, dons et autres	922	395	1 004	2 321
Revenus d'intérêts et de placements	23	69	12	104
Autres	1 714	687	180	2 581
Total des revenus	2 659	7 231	1 196	11 086
Charges nettes	14 816	10 886	1 185	26 887
Transferts de la province	15 275	10 798	1 263	27 336
Augmentation/(Diminution) de l'actif net du secteur parapublic	459	(88)	78	449
Actif net – Début de l'exercice	7 293	7 428	1 569	16 290
Actif net	7 752	7 340	1 647	16 739
Actif financier	4 576	2 818	797	8 191
Passif	7 644	9 954	1 367	18 965
Dette nette	3 068	7 136	570	10 774
Immobilisations corporelles	10 820	14 476	2 217	27 513
Actif net	7 752	7 340	1 647	16 739

¹ Les montants inscrits ont été redressés en raison de la consolidation afin d'éliminer les gains et les pertes considérables entre organismes, de comptabiliser les immobilisations corporelles des conseils scolaires, et de rendre les conseils scolaires conformes à l'exercice de la province.

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Budget de l'Ontario

Le gouvernement de l'Ontario présente un budget chaque année, habituellement au début du printemps. Ce document renferme les prévisions des revenus et des charges pour l'exercice à venir. Pour obtenir une version électronique du budget de l'Ontario, il suffit de visiter le site Web du ministère des Finances à www.fin.gov.on.ca.

Budget des dépenses de la province de l'Ontario

Après la présentation du budget de l'Ontario par le ministre des Finances, le Budget des dépenses du gouvernement pour l'exercice commençant le 1^{er} avril est déposé devant l'Assemblée législative. Le Budget des dépenses donne les grandes lignes du programme de dépenses de chaque ministère que l'Assemblée législative est appelée à approuver en vertu de la *Loi de crédits*. Pour une version électronique, visitez www.fin.gov.on.ca.

Finances de l'Ontario

Finances de l'Ontario est un rapport trimestriel sur le budget du gouvernement pour l'exercice. Il suit l'évolution qui se produit au cours du trimestre et présente de nouvelles perspectives pour le reste de l'exercice. On peut en obtenir un exemplaire gratuit en écrivant au ministère des Finances, Direction des communications et des affaires ministérielles, Édifice Frost Nord, 3^e étage, 95, rue Grosvenor, Toronto (Ontario) M7A 1Z1. Pour une version électronique, visitez www.fin.gov.on.ca.

Comptes économiques de l'Ontario

Ce rapport trimestriel contient des données sur la composition de l'activité économique de l'Ontario. On peut en obtenir un exemplaire gratuit en écrivant au ministère des Finances, Direction des communications et des affaires ministérielles, Édifice Frost Nord, 3^e étage, 95, rue Grosvenor, Toronto (Ontario) M7A 1Z1. Pour une version électronique, visitez www.fin.gov.on.ca.

Veillez adresser vos commentaires sur le présent rapport à :

L'honorable Greg Sorbara
Ministre des Finances
7^e étage
Édifce Frost Sud
7 Queen's Park Crescent
Toronto (Ontario)
M7A 1Y7

Vous pouvez également faire parvenir vos commentaires au
ministre par courrier électronique à l'adresse suivante :
annualreport@fin.gov.on.ca

Ce document est publié en français et en anglais. On peut obtenir l'une ou l'autre de ces versions par la poste en écrivant à Publications Ontario, 50, rue Grosvenor, Toronto (Ontario) M7A 1N8 ou en téléphonant au 416 326-5300 ou au 1 800 668-9938 (interurbains sans frais). On peut aller en chercher des exemplaires à la librairie de Publications Ontario, située au 880, rue Bay, Toronto. On peut aussi accéder au document par voie électronique en visitant le site Web du ministère des Finances à : www.fin.gov.on.ca. Pour d'autres renseignements, notamment sur les commandes en ligne, veuillez visiter le site Web de Publications Ontario à www.publications.gov.on.ca.

This publication is available in English and in French. Copies in either language may be obtained by mail from Publications Ontario, 50 Grosvenor Street, Toronto, Ontario M7A 1N8; by calling (416) 326-5300, toll-free 1-800-668-9938; or by visiting the Publications Ontario Bookstore at 880 Bay Street, Toronto.

For further options, including on-line ordering, please visit the Publications Ontario website at www.publications.gov.on.ca. For electronic access, visit the Ministry of Finance website at www.fin.gov.on.ca.

